

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 20 novembre 2025

DCM N° 25-11-20-3

Objet : Examen pour l'exercice 2024 des rapports annuels des délégations de service publics, du rapport annuel du camping municipal géré en régie et du rapport d'activité du Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les Concessionnaires auxquels la Ville de Metz a confié l'exploitation des services publics doivent lui remettre un rapport annuel comportant une analyse de la qualité et des conditions d'exercice du service ainsi que les comptes retraçant la totalité des opérations relatives à leur activité. L'examen de ces rapports ainsi que celui du camping municipal géré en régie pour l'année 2024, dont une synthèse est jointe à la présente délibération, est mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal qui est invité à en prendre acte.

Conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission Consultative des Services Publics Locaux constituée par la Ville de Metz s'est réunie et a examiné l'ensemble des rapports de délégation de service public remis par les délégataires au titre de l'année 2024.

Ladite Commission présente également à l'Assemblée Délibérante un état des travaux réalisés par elle au cours de l'exercice précédent. Ce rapport est joint en annexe à la présente délibération.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et Ressources entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1411-3, L.1413-1, L.2224-5, L.5211-39 et D. 2224-14 et suivants,

VU les rapports annuels produits par les Délégataires pour l'exercice 2024 et les synthèses produites à l'appui de la présente délibération,

VU le rapport annuel du camping géré en régie pour l'exercice 2024 produit à l'appui de la présente délibération,

VU l'examen, en date du 8 octobre 2025, fait par la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur les rapports annuels des Délégataires de service public de la Ville et celui du camping municipal,

VU l'examen en date du 8 octobre 2025, fait par la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur le rapport d'activité de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présenté par son Président pour l'année 2024,

CONSIDERANT que le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux doit présenter au Conseil Municipal le rapport d'activité de ladite Commission au titre de l'exercice 2024,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PREND ACTE du contenu, pour communication, des rapports annuels des délégataires de service public de la Ville pour l'exercice 2024 et de la note de synthèse desdits rapports.

PREND ACTE du contenu, pour communication, du rapport annuel du camping municipal géré en régie pour l'exercice 2024.

PREND ACTE du contenu, pour communication, du rapport d'activité retraçant l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux au cours de l'année 2024.

Service à l'origine de la DCM : Contrôle de Gestion Externe
Commissions : , Commission Consultative des Services Publics Locaux
Référence nomenclature «ACTES» : 1.2 Délégation de service public

EXERCICE 2024

SERVICE GERE EN REGIE

LE CAMPING

		CAMPING MUNICIPAL DE METZ Statistiques								
		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	TOTAL	%
2023	Entrées	855	2 152	4 031	5 471	5 401	3 977	1 084	22 971	
	Nuitées	1 301	3 580	6 204	7 907	7 992	6 240	1 765	34 989	
	RECETTES	13 889€	46 176€	79 164€	92 061€	93 065€	80 268€	28 044€	432 667€	
2024	Entrées	1 060	2 846	4 095	5 497	5 688	4 118	1 516	24 820	8,05%
	Nuitées	1 515	4 459	6 361	8 111	8 892	6 375	2 422	38 135	9,00%
	RECETTES	17 531€	61 831€	89 639€	102 323€	108 270€	98 455€	38 060€	516 109€	19,26%

2023 : ouverture le 15 avril et fermeture le 15 octobre 2023

2024 : ouverture le 15 avril et fermeture 31 octobre 2024

Le Camping Municipal de Metz, classé 3 étoiles, fait partie intégrante des éléments dynamiques favorisant l'attractivité de la Ville par l'hébergement des touristes, de mi-avril à mi-octobre.

Le camping est géré réglementairement en régie directe par un Budget Annexe, cette gestion permettant de dégager le coût réel du service, celui-ci étant financé par les usagers.

Il convient de souligner que le site municipal est avant tout un camping de passage (2 nuits sur place en moyenne) où s'arrêtent les estivants (une quarantaine de nationalité dont essentiellement des Hollandais, Allemands, Belges et Français) partant vers le sud de la France.

L'Eurométropole et la mairie de Metz ont entrepris des travaux d'agrandissement, de sécurisation et de réaménagement de l'aire de stationnement de camping-cars devant le camping (allée de Metz Plage). De 8 places non payantes, elle peut accueillir depuis le 14 septembre 2022 jusqu'à 23 véhicules simultanément dans des emplacements individuels payants. Cette modification est équipée d'une alimentation en eau (payant), de dispositifs de vidange gratuits (des eaux noires et grises). La gestion est assurée par le Pôle Sports (budget annexe du camping) depuis le 14 septembre 2022. L'aire de camping-cars est assujettie au paiement de la taxe de séjour.

EXERCICE 2024

Chiffre d'affaires aire de camping-cars 2023 et 2024				
Mois	Stationnement	Nbre camp-cars	Borne eau	TOTAL
Janvier				
2023	1 203,36 €		0,00 €	1 203,36 €
2024	1 198,00 €	76	24,00 €	1 222,00 €
Février				
2023	994,00 €		0,00 €	994,00 €
2024	2 658,00 €	163	80,00 €	2 738,00 €
Mars				
2023	860,00 €		0,00 €	860,00 €
2024	6 774,00 €	407	160,00 €	6 934,00 €
Avril				
2023	3 566,00 €		12,00 €	3 578,00 €
2024	7 644,00 €	459	188,00 €	7 832,00 €
Mai				
2023	8 120,00 €	487	152,00 €	8 272,00 €
2024	8 500,00 €	521	184,00 €	8 684,00 €
Juin				
2023	6 622,00 €	412	180,00 €	6 802,00 €
2024	9 286,00 €	585	240,00 €	9 526,00 €
Juillet				
2023	7 184,00 €	447	232,00 €	7 416,00 €
2024	9 084,00 €	571	240,00 €	9 324,00 €
Août				
2023	9 828,00 €	609	144,00 €	9 972,00 €
2024	10 142,00 €	623	364,00 €	10 506,00 €
Septembre				
2023	8 726,00 €	543	180,00 €	8 906,00 €
2024	11 130,00 €	677	196,00 €	11 326,00 €

EXERCICE 2024

Octobre				
2023	7 704,00 €	465	228,00 €	7 932,00 €
2024	8 784,00 €	548	172,00 €	8 956,00 €
Novembre				
2023	2 460,00 €	144	88,00 €	2 548,00 €
2024	3 416,00 €	199	56,00 €	3 472,00 €
Décembre				
2023	5 812,00 €	331	148,00 €	5 960,00 €
2024	6 684,00 €	393	160,00 €	6 844,00 €
Total 2023	63 079,36 €	3 438	1 364,00 €	64 443,36 €
Total 2024	85 300,00 €	5 222	2 064,00 €	87 364,00 €
	35,23%	De mai à	51 ,31%	35,57%
		décembre pour		
		2 024		

Bilan de la saison touristique du camping municipal 2024

Malgré le mauvais temps en juillet, la fréquentation touristique au camping est restée dynamique. La saison 2024 a été positive.

38 780 personnes soit une augmentation de 8% par rapport à 2023.

14 479 camping-cars et caravanes soit une augmentation de 10% par rapport à 2023.

4 931 tentes soit une augmentation de 7,62% par rapport à 2023.

Mails : réponses réservations ou renseignements : 7 889 mails

Les touristes apprécient toujours les expositions au Centre Pompidou-Metz, le Festival Constellations et les Fêtes de la Mirabelle.

EXERCICE 2024

Une amélioration de la fréquentation par rapport à 2023

Le nombre de nuitées enregistrées s'est élevé à 38 135 soit une hausse de 9,00% par rapport en 2023.

Le nombre d'entrées enregistrées s'est élevé à 24 820 soit une hausse de 8,05% par rapport en 2023.

Une majorité de visiteurs Allemands

Concernant l'origine géographique des touristes, on trouve cette année une **prédominance Allemande qui représente 34,08% des clients.**

Parmi les autres visiteurs : les Néerlandais (29,50 %), les Français (19 %) et 16,70% d'étrangers provenant de 47 pays différents.

Un chiffre d'affaires en hausse

Le camping n'a pas désempli toute la saison. Le chiffre d'affaires s'élève à 516 109€ T.T.C (ouverture du 15 avril au 31 octobre 2024), contre 432 667 € TTC en 2023 (ouverture du 15 avril au 15 octobre 2023) soit une augmentation de 19,28% par rapport à 2023.

La répartition des effectifs par emploi métiers s'établit comme suit :

1 responsable (personnel mairie)

Hôtesses de caisse : 4 saisonniers et 1 personne détachée des piscines (personnel mairie)

Veilleurs de nuit : 3 saisonniers

Agents de placement et d'accueil : 7 saisonniers

Un agent technique chargé de l'entretien et de travaux confortatifs (personnel mairie)

EXERCICE 2024

Pistes d'amélioration du service pour 2025

Budget fonctionnement camping 2024 : **130 143,92€**

Budget investissement camping 2024 : **117 798,08€**

Montants des recettes :

516 109 € pour le camping ;

87 364 € pour l'aire de camping-car.

- . Achat d'un tonneau Family et d'une cabane enchantée (équipements insolites)
- . Dalle + viabilisation pour l'installation des deux équipements insolites
- . Amélioration du Wi-Fi sur l'ensemble du terrain
- . Création d'un mur - aire de camping-cars
- . Borne de distribution d'électricité sur l'aire de camping-cars

Fourrière automobile



Tableau de bord - Délégations de Service Public

<p>Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation</p> <p>Année : 2024</p> <p>Service gestionnaire : Pôle Tranquillité publique, commerce et réglementation</p>	<p>Code délégation : V_FOURRIERE</p> <p>Fourrière automobile</p>	<p>Date : 29 septembre 2025</p> <p>Politique publique : Tranquillité publique, réglementation et activités commercantes</p> <p>Domaine d'activité : Réglementation</p>																								
Etablissement																										
Situé à :	95 boulevard solidarité, 57000 METZ																									
Nature du contrat :	Affermage																									
Signé le :	01/03/2018																									
Avec effet au :	01/04/2018																									
Échéance :	29/02/2028																									
Durée :	10 ans																									
Exploitant :																										
Raison sociale :	SARL AFM (Auto Fourrière Metz)																									
Forme juridique :	SARL																									
Adresse :	55 rue de Phalsbourg 67260 SARRE-UNION																									
Capital :	10 000 €																									
Société dédiée :	OUI																									
Société Mère :	AFM																									
INDICATEURS																										
◆ Activité																										
Total véhicules mis en fourrière																										
 2022 2023 2024	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'Affaires (déléguataire)</td> <td>541 666 €</td> <td>550 774 €</td> <td>512 592 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat Net</td> <td>5 836 €</td> <td>3 617 €</td> <td>3 187 €</td> </tr> <tr> <td>Redevances</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Nb de restitutions de véhicules</td> <td>2 626</td> <td>2 662</td> <td>2 011</td> </tr> <tr> <td>Total véhicules mis en fourrière</td> <td>3 499</td> <td>3 659</td> <td>2 974</td> </tr> </tbody> </table>		2022	2023	2024	Chiffre d'Affaires (déléguataire)	541 666 €	550 774 €	512 592 €	Résultat Net	5 836 €	3 617 €	3 187 €	Redevances	0 €	0 €	0 €	Nb de restitutions de véhicules	2 626	2 662	2 011	Total véhicules mis en fourrière	3 499	3 659	2 974	
	2022	2023	2024																							
Chiffre d'Affaires (déléguataire)	541 666 €	550 774 €	512 592 €																							
Résultat Net	5 836 €	3 617 €	3 187 €																							
Redevances	0 €	0 €	0 €																							
Nb de restitutions de véhicules	2 626	2 662	2 011																							
Total véhicules mis en fourrière	3 499	3 659	2 974																							
Nb de restitutions de véhicules																										
 2022 2023 2024	 Chiffre d'Affaires (déléguataire) Résultat Net Redevances																									
Interventions hors Metz																										
 2022 2023 2024																										

1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
Délégation :	Année	2024		
Fourrière automobile	Réglementation			
		2023	2024	Ecart en € Ecart en % 2024 - 2023
Produits d'exploitation				
Recettes Activité	565 848	511 481	-	54 367 -10%
Subventions	- 15 074	1 111		16 185 -107%
Autres Produits et reprises	725	124	-	601 -83%
Total Produits d'exploitation	551 499	512 716	-	38 783 -7%
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres	321 761	295 116	-	26 645 -8%
Sous traitance	-	-		-
Charges de personnel	254 086	231 509	-	22 577 -9%
Redevances Collectivité	-	-		-
Frais de siège	-	-		-
Dotations aux amortissements	14 443	14 197	-	246 -2%
Dotations aux provisions	-	-		-
Autres charges	56	171		115 205%
Total Charges d'exploitation	590 346	540 993	-	49 353 -8%
Résultat d'exploitation	- 38 847	- 28 277	10 570	-27%
Excédent Brut d'Exploitation	- 25 073	- 14 033	11 040	-44%
Résultat financier	- 2 039	- 853	1 186	-58%
Résultat exceptionnel	45 141	33 105	- 12 036	-27%
Impôts bénéfice	638	788	150	24%
Résultat net	3 617	3 187	- 430	-12%

Compte de résultat en € H.T.

2. ANALYSE FINANCIERE

Évolution de l'activité et de l'exploitation

En 2024, les recettes d'activité de la fourrière automobile enregistrent une diminution de -10%, représentant une perte de -54k€ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution relève d'une baisse de recette d'activité bien que les subventions aient augmenté de +16k€ par rapport à 2023.

Cette diminution des recettes d'activité s'accompagne d'une hausse de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de +47%, atteignant -13k€ en 2024 contre -25k€ en 2023.

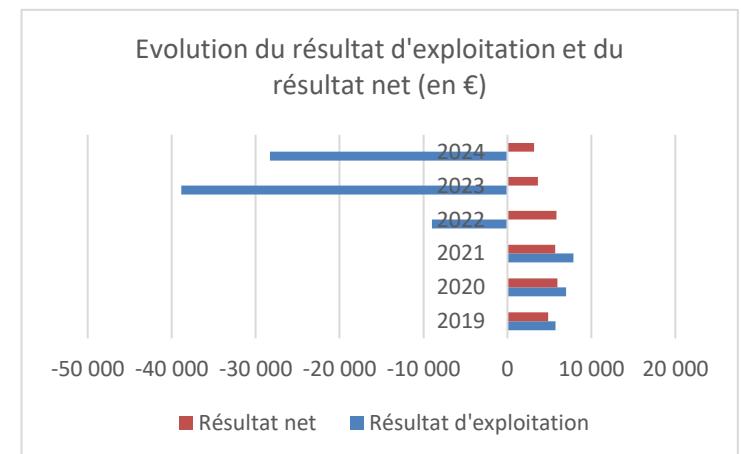
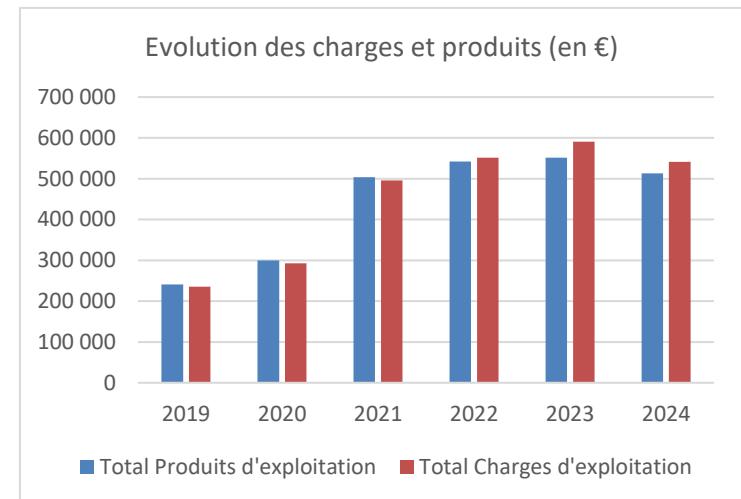
En parallèle, les charges d'exploitation diminuent légèrement de -8% (-50k€), reflétant une tendance générale à la baisse sur l'ensemble des postes, avec des baisses notables sur les charges de personnel (-9%), les achats et services externes (-9%), quant aux dotations aux amortissements (-2%).

Résultat net

Le résultat d'exploitation atteint -27k€ en 2024, en progression de +29% par rapport à 2023 (-39k€). Cette performance est partiellement atténuée par un résultat financier déficitaire de -853€ mais malgré tout compensé par un résultat exceptionnel de +34k€, qui impacte le résultat net, lequel s'établit à +5k€.

Ce résultat témoigne de la capacité de l'entreprise à aligner efficacement ses charges sur son chiffre d'affaires et à retrouver sa régularité habituelle, avec un résultat net compris entre 5500€ et 6000€. C'est un signe positif après l'exercice 2023 marqué par un faible niveau de résultat.

3. ECARTS ENTRE LE BUDGET DE DEPART ET LES REALISATIONS



À fin 2024, le résultat net cumulé de l'exploitation de la fourrière automobile s'élève à +7k€, très en deçà des +174k€ budgétés, soit un écart de -167k€. Ce décalage s'explique en partie par une sur-réalisation des charges d'exploitation, à hauteur de +236k€, les charges réelles s'établissant à +2.9M€, contre +2.6M€ prévues. Cependant les recettes d'activité sont au-dessus des 2.793M€ budgétés avec un réel de 2.807M€ soit +13k€.

Les variations entre ces réalisations et ces prévisions, qui ont servi de base à l'élaboration du contrat, se résument comme suit (en € H.T.) :

◆ Période de	2018	à fin 2024		
En Euros		Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév
Recettes Activité		2 806 541	2 793 176	13 366
Autres Produits et reprises		6 713	0	6 713
Σ Produits		2 861 843	2 793 176	68 668
Achats, Serv Ext et autres		1 537 314	392 795	1 144 519
Charges de personnel		1 107 406	1 439 261	-331 855
Redevances Collectivité		20 000	118 161	-98 161
Frais de siège		0	20 256	-20 256
Dotations aux amortissements		51 659	494 763	-443 104
Autres charges		139 058	129 831	9 227
Σ Charges		2 855 437	2 618 699	236 738
Résultat d'exploitation		6 406	174 476	-168 070
Résultat financier		-6 041	-48 770	42 729
Résultat exceptionnel		95 992	0	95 992
Résultat Net avant IS		96 357	125 706	-29 349
				-30%

Comparaison du cumul des réalisations par rapport aux prévisions (en € H.T.)

4. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2024

La durée moyenne de garde :

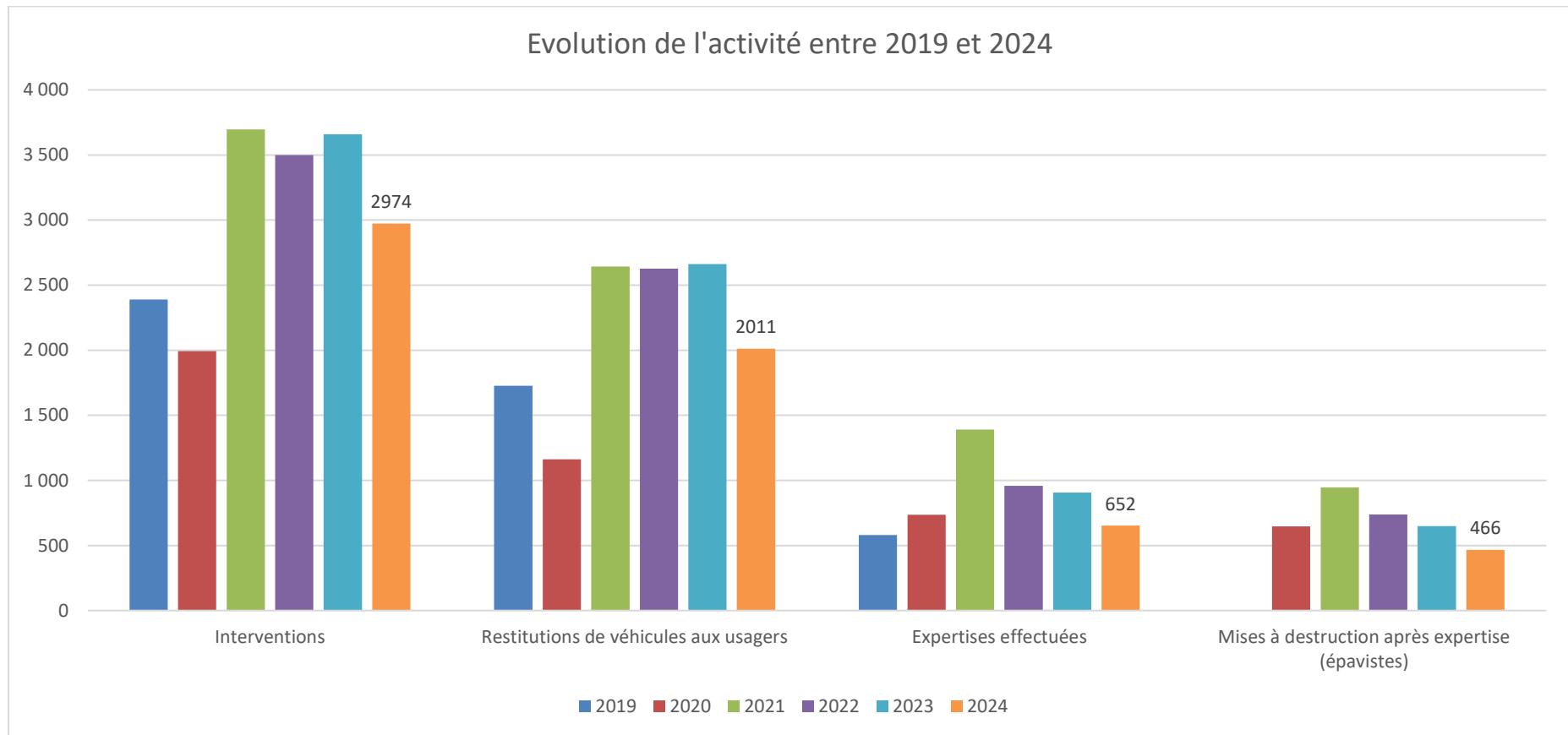
14,02 jours en 2024, en hausse par rapport à 2023 (10,24 jours)

Le nombre d'heures d'ouverture au public effective :

68h par semaine complète, sans compter les heures de restitution par rdv le samedi après 16h et le dimanche.

Evolution de l'activité entre 2019 et 2024 :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Interventions	2 390	1 992	3 697	3 499	3 659	2974
Restitutions de véhicules aux usagers	1 726	1 161	2 644	2 626	2 662	2011
Expertises effectuées	581	737	1 391	959	907	652
Mises à destruction après expertise (épavistes)		647	946	739	649	466



Tarif de restitutions de véhicules aux usagers :

127,65€ pour l'enlèvement + 6,75€/jour de frais de garde

Le nombre véhicules déplacés :

31 véhicules en 2024 pour cas de force majeure

Le nombre de véhicules saisis (par catégories) et immobilisés par astreinte judiciaire :

16 véhicules pour 2024, 9 véhicules pour 2023

Personnel affecté (en équivalent temps plein) directement ou indirectement :

6,5 Equivalent Temps Plein :

- Le chef d'entreprise
- 2 secrétaires (1 à mi-temps et 1 à pleins temps)
- 4 chauffeurs dont à temps plein

Les activités de fourrière hors ban communal de la Ville de Metz réalisées grâce aux biens relevant du présent Contrat :

➤ Nombre de véhicules mis en fourrière hors communes : **342**

Nombre de conventions passées par des communes extérieures avec le fouriériste :

- ARS LAQUENEXY
- AUGNY
- BAZONCOURT
- CHATEL SAINT GERMAIN
- COURCELLES CHAUSSY
- JURY
- LA MAXE
- LONGEVILLES LES METZ
- MARLY
- MONTIGNY LES METZ
- MOULINS LES METZ
- POUILLY
- SCY CHAZELLES
- SERVIGNY LES SAINTE BARBE
- SORBÉY
- WOIPPY

Nombre collectivités où la fourrière est intervenue

- ARS LAQUENEXY
- AUGNY
- COURCELLES CHAUSSY

- LONGEVILLE LES METZ
- MARLY
- MONTIGNY LES METZ
- MOULINS LES METZ
- POUILLY
- SCY CHAZELLES
- WOIPPY

Autres collectivités où la fourrière est intervenue (pas de convention) :

- ANCY/DORNOT
- ARGANCY
- ARS SUR MOSELLE
- BAN SAINT MARTIN
- BECHY
- BEHREN LES FORBACH
- CORNY SUR MOSELLE
- FLEURY
- FORBACH
- GLATIGNY
- JOUY AUX ARCHES
- JURY
- KERBACH
- LEMUD
- LES ETANGS
- LESMENILS
- LIEHON
- LOUVIGNY
- MAIZEROY
- OGY
- PAGNY LES GOIN
- PELTRE
- PIERREVILLERS
- POURNOY LA CHETIVE
- POMMERIEUX
- RETONFEY
- RIMSDORF
- SAINT JULIEN LES METZ
- SARRE UNION
- SAULNY
- SOLGNE
- SPICHEREN
- VERNY

5. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS

VEHICULES D'INTERVENTIONS

Nombre et types de véhicules :

2 camions RENAULT MIDLUM

1 camion ISUZU PLATEAU (neuf loué depuis cette année)

1 ISUZU 4X4

1 RENAULT MACOT

Accidentologie et pannes sur véhicules d'interventions :

Plusieurs pannes sur un camion nécessitant son immobilisation pour réparation dans un garage

Opérations de gros entretiens, maintenances et de contrôles techniques :

Néant

Grosses opérations d'entretien / maintenance sur le parc de fourrière :

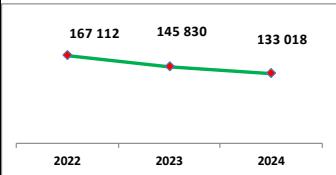
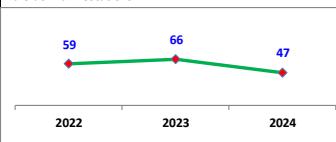
Néant

6. PISTES D'AMELIORATION DU SERVICE

Les services municipaux et le délégataire travaillent ensemble sur plusieurs pistes en vue d'améliorer le service :

- La maraude ayant démontré son utilité. Elle a donc été pérennisée.
- Fidélisation et professionnalisation des chauffeurs.
- L'investissement dans un nouveau camion est à prévoir.
- La finalisation du hangar doit être réalisée.

Les Arènes

		Tableau de bord - Délégations de Service Public		
Service : Direction Mission Aide au Pilotage Année : 2024 Service gestionnaire : Pôle Animation, jeunesse, sports et vie associative	Code délégation : V_ARENES >août 18	Date :	Politique publique : Sports et Population	Domaine d'activité : Evénementiel
Les Arènes				
Etablissement Situé à : 5 Avenue Louis le débonnaire 57000 METZ Nature du contrat : Affermage Signé le : 01/08/2018 Avec effet au : 01/08/2018 Échéance : 31/07/2026 Durée : 8 ans	INDICATEURS	Activité	Eléments Financiers (En euros)	
Nbre de spectateurs 	2022	2023	2024	
Chiffre d'Affaires (déléguataire)	2 222 522 €	2 275 425 €	2 011 860 €	
Résultat Net	8 960 €	160 763 €	17 067 €	
Redevances	105 599 €	242 871 €	24 242 €	
Nbre de manifestations 	59	66	47	
Nbre de spectateurs	167 112	145 830	133 018	
Exploitant : Raison sociale : SNC Les Arènes Forme juridique : SNC Adresse : 5 Avenue Louis le débonnaire 57000 METZ Capital : 3 200 € Société dédiée : OUI Société Mère : S-PASS Théâtres-Spectacles-Evènements (Filiiale de FIMALAC Entertainment)	Chiffre d'Affaires (déléguataire) Résultat Net Redevances	2022 2023 2024		
Nbre de manifestations 	6 744	2 212	1 869	
Fréquentation moyenne par spectacle	0 €	105 599 €	242 871 €	

1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
Délégation :	Année	2024		
Les Arènes	Evénementiel			
	2023	2024	Ecart en €	Ecart en % 2024 - 2023
Produits d'exploitation				
Recettes Activité	1 120 728	849 452	- 271 276	-24%
Production stockée immob.	-	-	-	-
Subventions	1 154 698	1 162 408	7 710	1%
Autres Produits et reprises	259 146	-	- 259 146	-100%
Total Produits d'exploitation	2 534 571	2 011 860	- 522 711	-21%
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres	1 474 023	1 293 352	- 180 671	-12%
Sous traitance	389 988	350 728	- 39 260	-10%
Charges de personnel	358 796	279 259	- 79 537	-22%
Redevances Collectivité	242 871	24 242	- 218 629	-90%
Frais de siège	80 000	83 232	3 232	4%
Dotations aux amortissements	91 556	148 964	57 408	63%
Dotations aux provisions	47 465	70 894	118 359	-249%
Autres charges	73 696	303 205	229 509	311%
Total Charges d'exploitation	2 368 407	2 061 360	- 307 047	-13%
Résultat d'exploitation	166 164	- 49 500	- 215 664	-130%
Excédent Brut d'Exploitation	119 735	331 775	212 040	177%
Résultat financier	10 238	24 811	14 573	142%
Résultat exceptionnel	- 15 639	41 756	57 395	-367%
Impôts bénéfice	-	-	-	-
Résultat net	160 763	17 067	- 143 696	-89%

Compte de résultat en € H.T.

2. ANALYSE FINANCIERE

En 2022, le délégataire a enregistré une hausse déterminante des recettes d'activité, celles-ci dépassant 1,1 M€ ; un niveau plus de deux fois supérieur à celui de 2021 (552 k€). Ce montant retrouve ainsi une amplitude proche de celle d'avant la crise sanitaire, avec 966 k€ en 2019. La dynamique s'est poursuivie en 2023, marquée par une progression modérée de 1 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, **l'année 2024 enregistre un infléchissement notable**, les recettes s'établissant à 850 k€ ; soit le niveau le plus bas depuis 2021, à l'exception de l'année 2020, directement impactée par la pandémie.

Alors que ces derniers affichaient une croissance régulière depuis 2021 – passant de 1,5 M€ à 2,5 M€ de produits d'exploitation en 2023 –, l'exercice 2024 rompt cette tendance avec une baisse significative de 20 %, soit une diminution de 522 k€. Le total des produits d'exploitation s'élève ainsi à 2,011 M€, **confirmant un recul global après trois années de progression continue**.

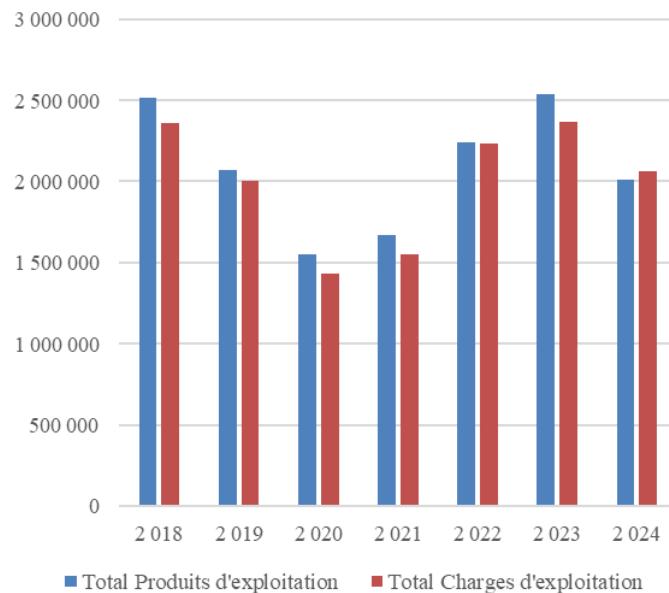
Bien que des fluctuations soient observées selon les différents postes, une tendance générale à la baisse se dégage, illustrée par les exemples suivants :

- La location de spectacles et concerts (billetterie), premier poste de recettes, recule de 23 %, passant de 142 k€ en 2023 à 109 k€ en 2024 ;
- Les recettes du restaurant et du bar diminuent de 30 %, s'établissant à 98 k€ contre 140 k€ l'année précédente ;
- Les recettes des manifestations sportives, qui avaient fortement augmenté en 2023, notamment grâce aux ressources générées par les entraînements des équipes nationales de volley-ball du Brésil entre juin et juillet (de 800 € à 116 k€), enregistrent un recul significatif avec un résultat négatif de -11 k€ en 2024 ;
- Les prestations refacturées (fluides, prestations techniques, sécurité, incendie) poursuivent leur baisse, passant de 644 k€ à 586 k€.

Pour la première fois, en 2024, les charges d'exploitation ont excédé le niveau des produits d'exploitation. Bien qu'une diminution de certaines dépenses ait été constatée, qui s'élève à 307 k€, soit une contraction de 13 %, pour un montant total de 2,062 M€ (contre 2,368 M€ en 2023) celle-ci demeure moins importante que la baisse des produits d'exploitation. Par ailleurs, plusieurs postes de charges ont connu des hausses significatives :

- Les services généraux ont augmenté de 28 %, soit une progression de 46 k€ ;
- Les frais de communication ont enregistré une augmentation exceptionnelle de 2 900 %, soit 47 k€, cette évolution s'expliquant par le très faible niveau des dépenses en 2023 (1 k€) et ramenant ces frais à un niveau comparable à celui des années 2020 et 2021 ;

Evolution des Produits et Charges d'exploitation (en €)



- Les frais de siège ont progressé de 4 %, soit 4 k€, après plusieurs années de stabilité à environ 80 k€ depuis 2019.

À ces recettes d'activités, s'ajoute une **Contrainte Particulière de Service Public** d'un montant de **1 162 K€ en 2024 (1 155 k€ en 2023)**. Cette contrainte (CPSP) est versée par la Ville en compensation de contributions imposées au délégataire par la Ville sur l'équipement (mise à disposition de salles annexes auprès d'associations sportives et droit de priorité sur la grande salle).

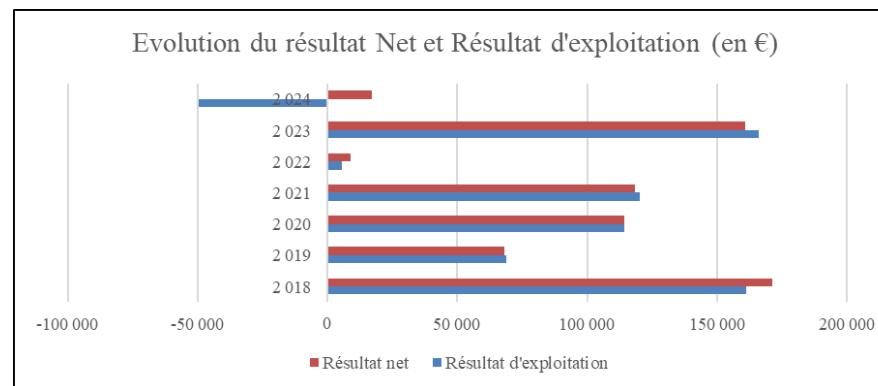
Le résultat d'exploitation 2024 affiche une forte régression, celui-ci et pour la première fois du contrat (pour rappel 2018) se porte à un montant -49k€. A ce résultat d'exploitation s'ajoute un résultat financier de 24k€ et un résultat exceptionnel de 41k€ ce qui porte le résultat net du délégataire à +17k€.

Un tel résultat s'explique par une diminution significative d'activité culturelle entre 2023 et 2024, marquée par **deux tendances déterminantes**.

D'une part, le **nombre total de spectateurs a reculé** de près de 9 %, passant de 145 830 à 133 018.

D'autre part, la **programmation elle-même s'est contractée**, avec 19 manifestations en moins (soit une réduction de 29 %), le volume d'événements organisés chutant de 66 à 47.

Cette double évolution a mécaniquement entraîné une érosion de la fréquentation moyenne par spectacle, qui s'établit à 1 869 spectateurs en 2024 contre 2 212 l'année précédente, soit un repli de 15 %. L'explication à cette baisse est principalement due à un changement de politique commerciale et d'organisation au sein de la structure qui entraîne une réservation sur un plus large créneau pour chaque manifestations offrant plus de confort que manifestations hébergées.



En 2024 ont été versées des **redevances pour 24 242€**, en baisse -218k€ par rapport à 2023 compte tenu d'un résultat d'exploitation négatif. Un montant qui vient exclusivement de l'intéressement de la collectivité sur le résultat d'exploitation brut avant intéressement.

3. ECARTS ENTRE LE BUDGET DE DEPART ET LES REALISATIONS

Le résultat net s'élève à 659 k€, soit un montant deux fois supérieur aux prévisions contractuelles, qui étaient estimées à 331 k€.

Il est important de noter que le résultat d'exploitation cumulé dépasse de 39 % les prévisions, ce qui représente un écart de 228 k€. Plus précisément, les produits et les charges d'exploitation se situent respectivement à 6 % et 8 % en dessous des estimations initiales. Cet écart est particulièrement marqué pour les achats et services externes, qui affichent une hausse de 38 %, fortement influencée par l'inflation.

◆ Période de	2018	à fin 2024		
En €uros		Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév
Recettes Activité	6 096 410	6 483 309	-386 899	-6%
Autres Produits et reprises	365 936	1 555 082	-1 189 146	-325%
Σ Produits	14 590 070	15 416 117	-826 047	-6%
Achats, Serv Ext et autres	8 312 437	5 141 613	3 170 824	38%
Charges de personnel	1 929 863	3 234 164	-1 304 301	-68%
Redevances Collectivité	940 039	757 077	182 962	19%
Frais de siège	587 965	513 333	74 632	13%
Dotations aux amortissements	699 614	779 208	-79 594	-11%
Dotations aux provisions	44 691		44 691	100%
Autres charges	1 488 519	4 253 903	-2 765 384	-186%
Σ Charges	14 003 128	15 057 881	-1 054 753	-8%
Résultat d'exploitation	586 942	358 236	228 706	39%
Résultat financier	49 796	-26 636	76 432	153%
Résultat exceptionnel	22 335	0	22 335	100%
Résultat Net avant IS	659 073	331 600	327 473	50%

Cumul Variation réalisations/prévisions en € HT.

4. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2024

L'année 2024 a été marquée par une densification de l'offre culturelle, avec une programmation spectacle enrichie. La partie sportive, comme à l'accoutumée, a été mise en avant, notamment avec le titre des Dragonnes et l'accueil de la Flamme Olympique. Les Arènes ont également servi de centre de préparation pour les équipes de volley du Brésil et des Philippines, ainsi que de lieu d'accueil du championnat de France de Sabre laser en juin 2024.

Par ailleurs, les Arènes ont accueilli plusieurs concours administratifs, salons et expositions, contribuant ainsi à la dynamique économique locale.

2024 aux Arènes de Metz : une année marquée par l'émotion et l'exceptionnel.

Les Arènes de Metz, épicentre culturel et sportif de la ville, ont une nouvelle fois vibré en 2024 au rythme d'une programmation riche et variée. Parmi les temps forts de cette année, un moment historique restera gravé dans les mémoires : **le départ solennel de la Flamme Olympique depuis les Arènes**, marquant le début de son parcours messin. Cet événement a illustré l'engagement de Metz en faveur des valeurs olympiques et de la célébration du sport sous toutes ses formes.

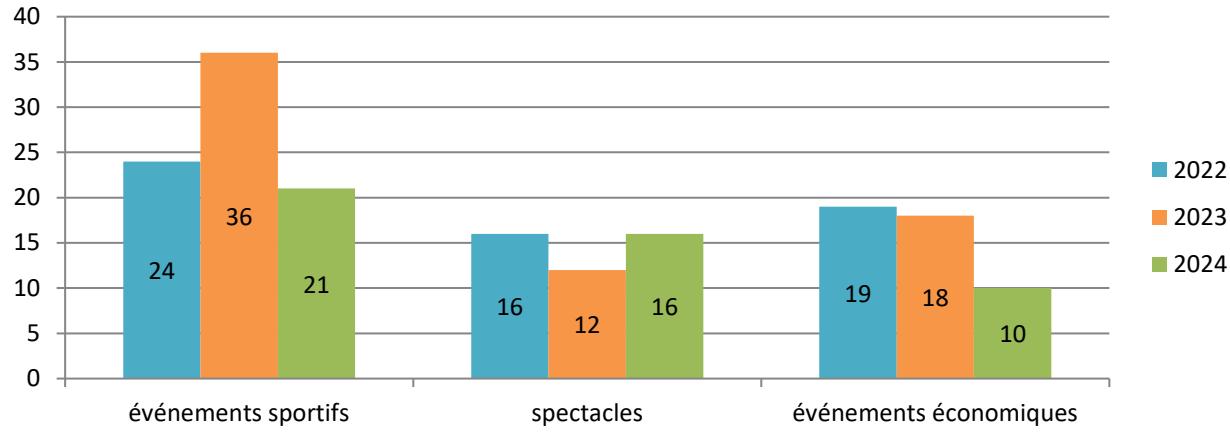
Tout au long de l'année, les Arènes ont accueilli une programmation variée, mêlant concerts, spectacles, compétitions sportives et événements économiques. Parmi les temps forts, plusieurs artistes de renom ont enflammé la scène, offrant des performances mémorables qui ont rassemblé un public enthousiaste venu de toute la région. Sur le plan sportif, les Arènes ont été le théâtre de compétitions intenses, notamment dans les disciplines phares qui font la renommée du site. Les Dragonnes ont pu compter sur le soutien inconditionnel de leur public, créant une ambiance électrique à chaque rencontre.

L'année 2024 a été marquée par l'organisation de 47 événements et 17 rencontres des Dragonnes.

Quelques chiffres clés de l'année 2024 concernant les événements organisés aux Arènes :

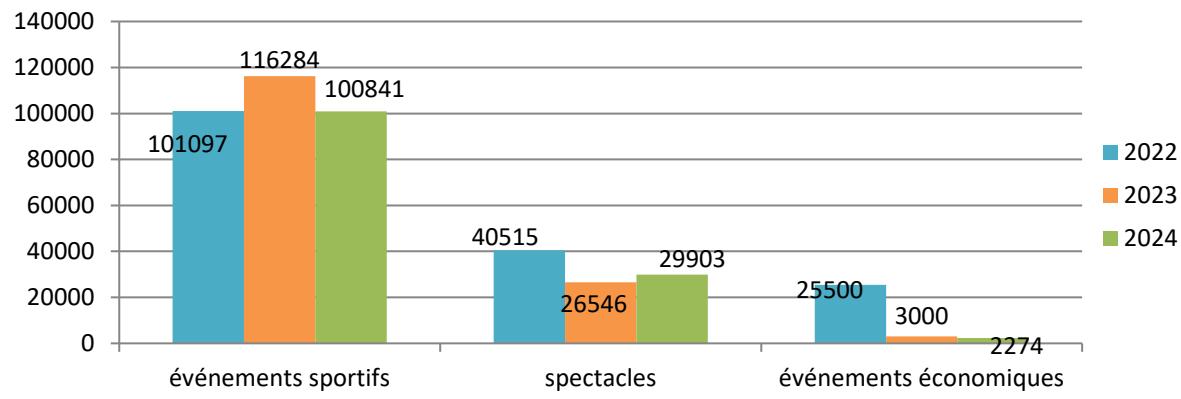
- . Le Moselle Open a accueilli 47 852 personnes, soit une moyenne quotidienne de 6 836 visiteurs.
- . Les matchs des Dragonnes ont également attiré une moyenne de 2 995 spectateurs pour leurs 17 rencontres.
- . 7 concours administratifs ont été organisés, complétés par plusieurs concerts affichant une fréquentation moyenne de 1 721 personnes.
- . Un spectacle d'humour a rassemblé 3 000 spectateurs.
- . 101 315 sportifs et 275 jours d'ouverture en 2024.

évolution du nombre de manifestations



En ce qui concerne le nombre de spectateurs, il est en baisse passant de 145 830 spectateurs en 2023 à 133 018 spectateurs en 2024 (-12 812 spectateurs).

évolution du nombre de spectateurs



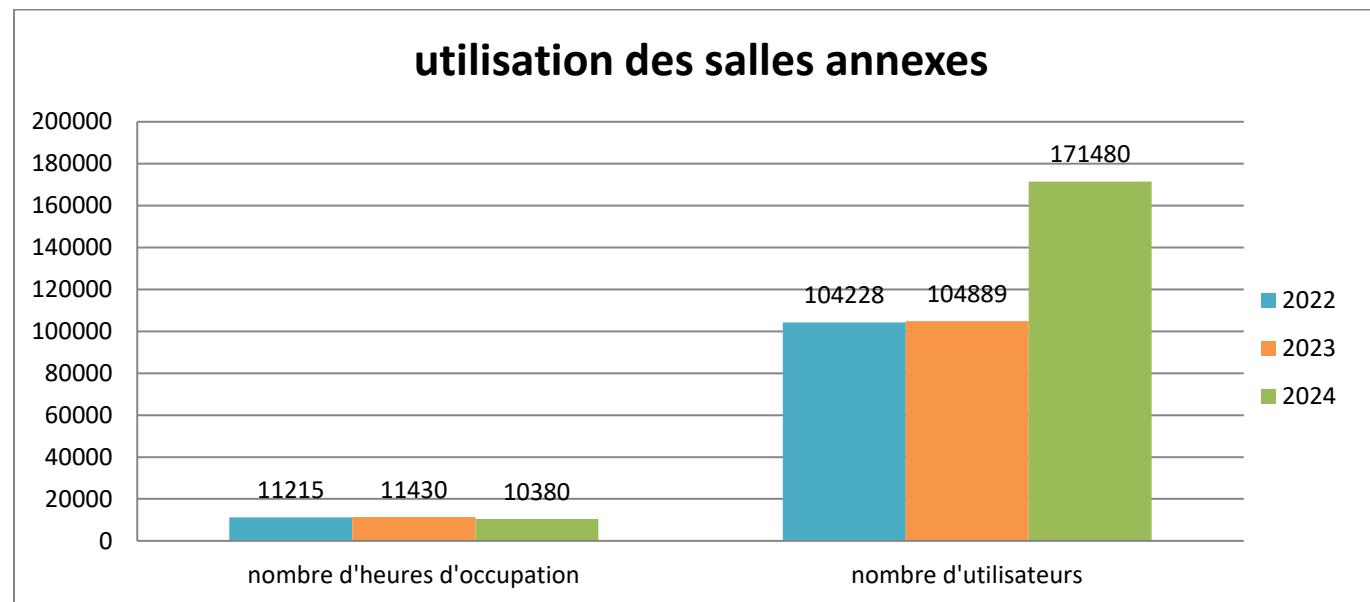
Journées Ville

Pour 2024, la ville disposait de 41 journées (+17 journées restantes), elle n'en a utilisé que 24 :

- 20 journées sont attribuées à Metz Handball dans le cadre de son championnat, Coupe de France ainsi que son parcours en ligue des Champions ;
- 8 journées sont attribuées au Moselle Open.

Gestion salles annexes

Au niveau de l'utilisation des salles annexes, la programmation est gérée directement par le service Evènementiel et Développement Sportif de la Ville qui attribue aux clubs et écoles de Metz différents créneaux valables pour l'année scolaire.



Utilisation des salles annexes

Les clubs sportifs utilisateurs des salles annexes ont pu bénéficier des salles des Arènes pour se réunir en dehors des créneaux attribués par la ville : réunions, assemblées générales, cocktails.

5. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS

Nous rencontrons régulièrement les Arènes, lors de Comités de Suivi, afin d'échanger sur les problématiques et le développement des Arènes. Des réunions plus techniques ont lieu aussi régulièrement, à la demande de la Ville de Metz ou des Arènes.

Par ailleurs, un dialogue régulier est maintenu avec la Collectivité via différents supports sur les questions techniques liées au bâti :

- . Fiches de liaison,
- . Courriers (postaux et électroniques),
- . Échanges téléphoniques.

Les Arènes ont réalisé en 2023 un gros audit du bâtiment afin de pouvoir établir un programme de mise en place des travaux d'urgence ainsi que des travaux d'amélioration.

Les travaux principaux effectués par la ville de Metz sont :

- 1) Dans le cadre de l'amélioration du bâtiment, la grande salle est désormais équipée en Led avec la possibilité de faire des scénarios de jeu de lumière.
- 2) Le passage au Led des salles annexes a été poursuivi.
- 3) L'ascenseur panoramique du hall Sud a été totalement remis aux normes.
- 4) Une plateforme de stockage en lieu et place de l'ancien groupe froid a été créée dans la cour de service.
- 5) Juste avant l'Open de Moselle, la ville a également changé la totalité des amplis de la sono de sécurité.
- 6) La ville a également supprimé les 2 bassins balnéo, en place depuis l'ouverture de la salle mais inexploitables car problème d'étanchéité et de charges.
- 7) Réparation fissures coursives.
- 8) Filets anti-pigeons côté seille.
- 9) Peinture charpente Parvis.
- 10) Réfection totale de la verrière côté espace réceptif salle annexe.
- 11) Tôle de calfeutrement toiture

Dans le cadre du GER les Arènes ont effectué les travaux suivants :

- 1) Rénovation complète des vestiaires METZ Handball (vestiaire + toilettes).
- 2) Changement de la totalité des coffrets puissances de la grande salle + rajout d'un coffret 650 A dans la cour de service.
- 3) Création d'une pièce en lieu et place des anciennes balnéo (cloisonnement / rénovation sol / électricité / éclairage).
- 4) Mise en place de 6 vestiaires, idem Metz Hand Ball, pour la partie du Moselle Open
- 5) Changement de la partie tableau de marques dans la salle d'échauffement
- 6) Mise en place d'une interphonie avec camera pour ouverture à distance des portes côté cour de service La personne en charge de la maintenance a également repris l'ensemble des toilettes, douches, problèmes électriques et autres.

Dans les prochaines années, il va falloir rénover les systèmes techniques du bâtiment.

À moyen terme, il apparaît nécessaire d'engager une réflexion sur le renouvellement des infrastructures suivantes :

- Gestion Technique Centralisée (GTC) et Gestion Technique du Bâtiment (GTB),
- Système de Sécurité Incendie (SSI),
- Réseau de distribution d'eau.

Une attention particulière devra être portée sur le circuit d'eau, en raison de risques sanitaires récurrents liés à la légionellose. Les contrôles positifs observés s'expliquent principalement par la stagnation de l'eau dans les canalisations, elle-même consécutive à la diminution significative de l'usage des douches par les occupants.

DANS LA PARTIE INVESTISSEMENT POUR LA SALLE :

- 1) Dotation de nouveaux moteurs de dernière génération.
- 2) Remise à niveau de son parc de petit outillage et câblage électrique.
- 3) Remise à niveau de la partie salle de musculation (la remise à niveau totale de la salle s'effectuera sur 3 années 24-25-26)

6. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

Communication

- Une page Facebook : 828 000 abonnés -7% et 20 000 réactions + 70% par rapport à 2023.
- Un profil Instagram (2 202 abonnés), 12 800 utilisateurs + 7% par rapport à 2023.
- L'utilisation d'une newsletter 3 008 abonnés.
- Site internet : 89 000 (nombre de sessions) et 63 000 (nombre d'utilisateurs).

Les Arènes ont soutenu financièrement plusieurs manifestations et/ou structures : le Moselle Open, Metz Handball et Metz Plage.

Actions responsables et solidaires

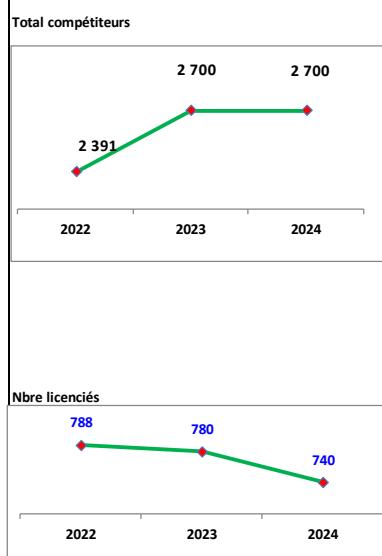
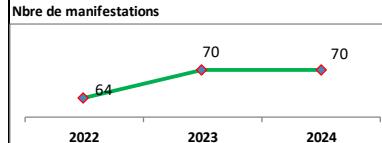
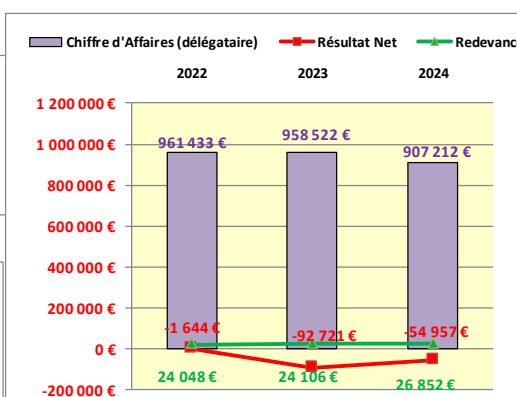
En 2019, les Arènes ont signé avec le ministère des Sports et la WWF une charte d'engagements écoresponsables, les Arènes ont poursuivi leurs actions avec :

- . Leur prestataire Elise, qui collecte les éléments à recycler tels que canettes, bouteilles plastiques, gobelets à café.
- . Des poubelles spéciales pour les déchets covid ont été installées aux entrées/ sorties du bâtiment.
- . Le tri sélectif des déchets avec leur partenaire CITRAVAL (benne tout venant et benne spécial carton) et la mise en place de la compensation de l'empreinte carbone liée à l'émission des déchets.
- . Les Arènes remplacent progressivement les lampes en fin de vie par des leds : programme avec leur mainteneur DALKIA pour remplacer les néons des espaces de circulation et des bureaux par des dalles leds.
- . MISE EN PLACE DISTRIBUTEURS SANITAIRES ÉCORESPONSABLES : La crise COVID a obligé les Arènes à s'adapter dans les sanitaires avec la condamnation temporaire des sèches mains électriques en mettant en place des essuis mains papiers. Les Arènes ont remplacé l'intégralité des distributeurs savons, papier toilettes et papier mains par des distributeurs LUCART ECO NATURAL 100 % recyclés et de fabrication

Enfin, les Arènes accueillent plusieurs fois par an l'Etablissement Français du Sang dans le cadre de dons du sang en leur mettant gracieusement à disposition le grand hall et en prenant en charge les frais de mise en configuration.

Pour assurer la bonne gestion des Arènes, l'équipe était composée de 7 personnes en janvier 2024 :

- . Un responsable administratif CDI 1590 heures (temps de travail annualisé) ;
- . Un agent de maintenance CDI 1590 heures (temps de travail annualisé) ;
- . Un régisseur CDI 1590 heures (temps de travail annualisé) ;
- . Un régisseur adjoint CDI 1590 heures (temps de travail annualisé) ;
- . Un agent d'accueil CDI 1590 heures (temps de travail annualisé) ;
- . Un agent d'accueil CDI 1590 heures (temps de travail annualisé) ;
- . Un agent d'accueil CDI 1590 heures (temps de travail annualisé) ;

		<h2 style="text-align: center;">Tableau de bord - Délégations de Service Public</h2>																										
Service : Pôle Mission Aide au Pilotage Année : 2024 Service gestionnaire : Pôle sports		Code délégation : V_GOLF Golf de Metz Metropole	Date : 19 septembre 2025 Politique publique : Sports et Population Domaine d'activité : Sport																									
Etablissement <p>Situé à : 3 rue Félix Savart 57070 Metz</p> <p>Nature du contrat : Affermage</p> <p>Signé le : 10/06/2021</p> <p>Avec effet au : 15/06/2021</p> <p>Échéance : 14/06/2033</p> <p>Durée : 12 ans</p>		INDICATEURS <p style="text-align: center;">♦ Activité</p>																										
		<p style="text-align: center;">Eléments Financiers (En euros)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'Affaires (déléguataire)</td><td>961 433 €</td><td>958 522 €</td><td>907 212 €</td></tr> <tr> <td>Résultat Net</td><td>-1 644 €</td><td>-92 721 €</td><td>-54 957 €</td></tr> <tr> <td>Redevances</td><td>24 048 €</td><td>24 106 €</td><td>26 852 €</td></tr> <tr> <td>Nbre licenciés</td><td>788</td><td>780</td><td>740</td></tr> <tr> <td>Total compétiteurs</td><td>2 391</td><td>2 700</td><td>2 700</td></tr> </tbody> </table>				2022	2023	2024	Chiffre d'Affaires (déléguataire)	961 433 €	958 522 €	907 212 €	Résultat Net	-1 644 €	-92 721 €	-54 957 €	Redevances	24 048 €	24 106 €	26 852 €	Nbre licenciés	788	780	740	Total compétiteurs	2 391	2 700	2 700
	2022	2023	2024																									
Chiffre d'Affaires (déléguataire)	961 433 €	958 522 €	907 212 €																									
Résultat Net	-1 644 €	-92 721 €	-54 957 €																									
Redevances	24 048 €	24 106 €	26 852 €																									
Nbre licenciés	788	780	740																									
Total compétiteurs	2 391	2 700	2 700																									
Exploitant : <p>Raison sociale : SARL GARDEN GOLF de Metz Technopôle</p> <p>Forme juridique : SARL</p> <p>Adresse : 3 rue Félix Savart 57070 Metz</p> <p>Capital : 10 500 €</p> <p>Société dédiée : OUI</p> <p>Société Mère : U-GOLF</p>		<p>Nbre licenciés</p>  <p>Nbre de manifestations</p>  <p>Chiffre d'affaires (déléguataire) Résultat Net Redevances</p> 																										

1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

<i>Compte de résultat de la délégation</i>					
Délégation :	Année	2024			
Golf de Metz Metropole	Sport				
		2023	2024	Ecart en €	Ecart en % 2024 - 2023
Produits d'exploitation					
Recettes Activité		958 522	907 212	- 51 310	-5%
Production stockée immob.					
Subventions		35 171	9 300	- 25 871	-74%
<i>Dont CSP</i>		35 171	9 300	- 25 871	-74%
Autres Produits et reprises		26 503	22 436	- 4 067	-15%
Total Produits d'exploitation		1 020 196	938 948	- 81 248	-8%
Charges d'exploitation					
Achats, Serv Ext et autres		362 956	403 298	40 342	11%
Charges de personnel		417 869	373 496	- 44 373	-11%
Redevances Collectivité		24 106	26 852	2 746	11%
Frais de siège		77 353	74 654	- 2 699	-3%
Impôts et taxes		- 1 847	17 161	19 008	-1029%
Dotations aux amortissements		68 524	85 955	17 431	25%
Dotations aux provisions		- 3 040			
Autres charges		- 1 688	4 168	5 856	-347%
Total Charges d'exploitation		944 235	985 584	- 41 349	4%
Résultat d'exploitation		75 961	- 46 636	- 122 597	-161%
Excédent Brut d'Exploitation		113 255	21 051	- 92 204	-81%
Résultat financier		- 10 434	- 8 644	1 790	-17%
Résultat exceptionnel		- 158 249	323	158 572	-100%
Impôts bénéfice		-	-	-	
Résultat net		- 92 721	- 54 957	37 764	-41%

Compte de résultat en € H.T

2. ANALYSE FINANCIERE

Les montants exprimés ici sont Hors-Taxes.

Le chiffre d'affaires a connu une importante baisse entre les deux exercices s'établissant à 907 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires propre aux activités de pratique du golf est le suivant en 2024 :

- ✓ Les ventes "Green fees Practise", donnant un accès journalier au terrain de golf, ont fortement chuté de 89 797 € de recettes en 2023 à 73 699 € soit -18%.
- ✓ Le poste "ventes boutiques" qui était affiché à 84 513 € en 2023 apparaît à 80 284 € en 2024, soit une baisse de - 5 %.

En 2024, le Garden Golf de Metz comptait 661 abonnés, dont 219 en formule ALL4U (formule initiation) et 264 joueurs ont choisi la formule GRAND EST qui donne l'accès à 10 golfs dans la grande région depuis mai 2024.

- ✓ En 2024, le chiffre d'affaires pour le practice est de 39 167 €.
- ✓ Malgré un fort renouvellement, l'école de golf compte 46 enfants en 2024, soit une légère baisse par rapport à 2022 et 2023.

Les « autres produits d'exploitation » sont de 32,8 K€, soit une hausse de 7000€.

Les recettes générées par le golf s'établissent à un montant total de **938 948 €** soit une légère baisse par rapport à l'an passé.

Le Déléguétaire perçoit chaque année, au titre d'aide au développement de l'enseignement auprès des jeunes scolaires et participation aux écoles municipales de sports, une Contrainte de Service Public (CSP) versée par la Ville. En 2024, la CSP est de **22 679€**.

Les charges d'exploitation affichent une hausse globale de 41K€ sur la période, pour atteindre un montant total de **985 584 €** contre 944 235 € en 2023.

Les achats de marchandises augmentent de 40 K€, même si les coûts sont globalement en baisse et parfois de manière très marquée (fluides -75%, achats consommés -20%, personnel -10%) le poste de sous-traitance a fortement augmenté et explique à lui seul cette hausse globale (12 528€ en 2023 contre 101 361€ en 2024).

- Les charges de personnel sont en baisse de 10% sur l'exercice.
- Les frais de siège ont légèrement baissé de -3,49% (74K€ en 2024 contre 77K€ en 2023). Ces chiffres sont nettement moindres qu'en début de contrat. Rappelons que la fusion entre le groupe Ugolf et le groupe Bluegreen en juillet 2022 a permis une rationalisation de ces coûts.

Le résultat d'exploitation du déléguétaire est négatif pour l'exercice 2024 à -46 636€ alors qu'il affichait un léger excédent l'an passé.

Déduction faite d'un résultat financier négatif de - 8 643 € et d'un résultat exceptionnel positif de - 322 €, le résultat net du Déléguétaire est de **- 54 957 € en 2024** (contre - 92 721 € en 2023). Cependant, rappelons que le résultat 2023 avait été alourdi par une charge exceptionnelle liée à un changement de comptabilisation des abonnements.

Concernant les redevances versées à la Ville :

Le niveau de redevances attendues par la Ville sur 2024 s'établit à :

- Une redevance d'affermage et d'occupation du domaine public pour 26 339 € ;
- Une redevance de contrôle de 5 151€ ;
- Une redevance d'intéressement de 0€ car le résultat net est déficitaire.

3. ECARTS ENTRE LE BUDGET DE DEPART ET LES REALISATIONS

♦ Période de Semestre 2 2021 à fin 2024

En €uros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév	Ecart en %
Recettes Activité	2 414 509	2 213 337	201 172	8%
Subventions	35 171	122 638	-87 467	-249%
Autres Produits et reprises	116 550	72 051	44 499	38%
Σ Produits	2 566 230	2 408 026	158 204	6%
Achats, Serv Ext et autres	976 242	688 031	288 211	30%
Charges de personnel	977 192	887 944	89 248	9%
Redevances Collectivité	64 132	64 394	-262	0%
Frais de siège	254 022	163 086	90 936	36%
Impôts et taxes	9 865	57 872	-48 007	-487%
Dotations aux amortissements	151 392	228 798	-77 406	-51%
Dotations aux provisions	0		0	
Autres charges	-1 279	164 474	-165 753	12960%
Σ Charges	2 428 528	2 254 599	173 929	7%
Résultat d'exploitation	137 702	153 427	-15 725	-11%
Résultat financier	-9 432	-20 035	10 603	-112%
Résultat exceptionnel	-162 630	0	-162 630	100%
Impôts sur les bénéfices	5 954	33 347	-27 393	-460%
Résultat Net avant IS	-40 313	100 045	-140 358	348%

Comparaison du Cumul des Réalisations par rapport aux Prévisions (en € H.T.) inscrits dans le CEP

Pour rappel, la DSP a été renouvelée en juin 2021. Aussi, les cumuls réalisés et prévus débutent du semestre 2 de l'année 2021 à fin 2023. Les recettes d'activités réalisées au cumulé sont supérieures de 6 % aux prévisions (+158 K€) par rapport au Compte d'Exploitation prévisionnel du Délégataire. Les charges d'exploitation cumulées réalisées sont également supérieures à hauteur de 173 K€, soit +7 %. A partir de l'exercice 2023, le résultat net cumulé sur la période apparaît en-deçà des prévisions du compte d'exploitation du Délégataire. SI les changements comptables ont expliqué le déficit 2023, c'est essentiellement une baisse de l'activité en début d'année qui a causé le déficit 2024.

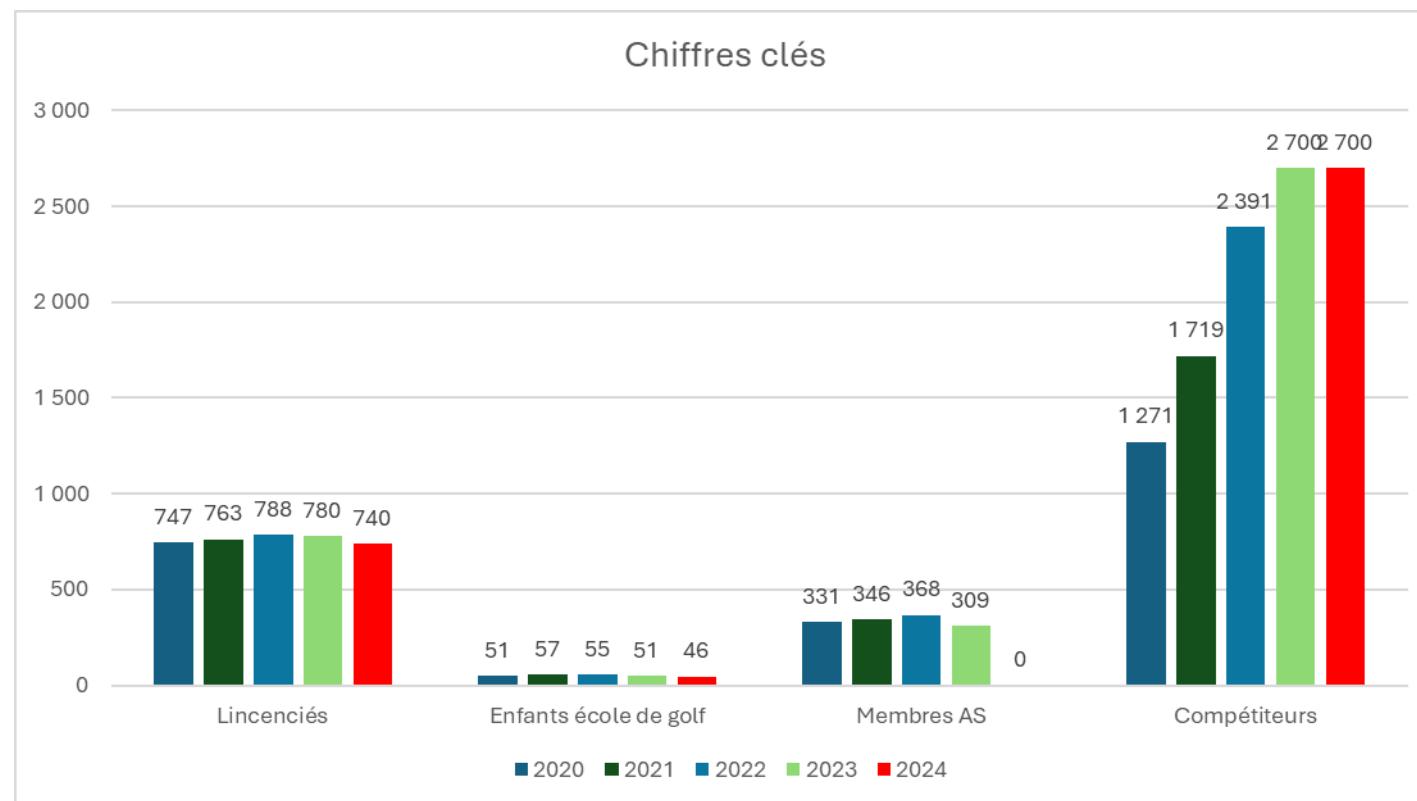
4. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2024 :

En juin 2021, la ville de Metz et UGOLF ont signé un nouveau contrat d'affermage relatif à l'exploitation du golf de Metz Technopole. Ainsi, la SARL GARDEN GOLF METZ TECHNOPOLE en assurera la gestion pendant 12 ans, soit jusqu'en 2033, après une première période d'exploitation de 15 ans.

En 2024, Ugolf, acteur de référence du golf en France et en Europe, a consolidé sa position avec l'intégration du Golf de Valescure, l'ouverture de Off Golf à Ruel Malmaison, et la migration vers la plateforme Nexxchange pour une gestion centralisée. Le Ugolf de Metz a continué ses missions sportives, sociales et environnementales au service de la collectivité.

Fréquentation

Au niveau de la fréquentation du golf, elle est en très légère baisse sur cette année. La principale raison en est météorologique, le début d'année particulièrement humide a fortement impacté l'activité du service.



Événements marquants 2024 :

L'année 2024 a été marquée par une météo humide perturbant la saison du golf, mais malgré cela, le golf a maintenu une activité dynamique grâce à des animations variées et une bonne collaboration avec l'association sportive. La transition vers Nexxchange, le nouvel outil de gestion, a été réussie grâce à une forte mobilisation de l'équipe.

Sport scolaire

Comme le prévoit le contrat, le Garden golf de Metz a reçu une subvention de 22 679€ pour développer la pratique du golf scolaire.

En 2024, 477 élèves de 20 classes différentes, répartis sur 3 cycles ont profité de sept séances d'une heure de golf encadrées par un enseignant professionnel en association avec les instituteurs, soit 140 heures.

Avant chaque cycle une séance d'information est organisée avec les professeurs des écoles concernées pour les sensibiliser à l'environnement golfique dans toute son intégralité (sécurité, étiquette) et leur présenter l'activité.

Les retours des instituteurs, ont été très positifs.

Comme chaque année 3 enfants se sont vu offrir une année d'Ecole de golf, de plus il a été proposé pour l'ensemble des enfants issus de ces cycles, l'année d'école de golf à 19€/mois. 5 jeunes ont intégré le club grâce à cette passerelle.

Golf pour tous

Afin de développer l'accessibilité à ce sport, le Garden Golf de Metz a organisé des initiations gratuites de 2 heures tout au long de l'année, attirant près de 400 personnes, dont 20% se sont inscrites à une formule ALL4U. Ces initiations visaient à montrer que le golf est accessible à tous et incluaient une sensibilisation aux pratiques éco-responsables.

Le golf a également collaboré avec l'association AKDMI pour organiser des animations et compétitions de Footgolf, attirant près d'une centaine de joueurs. Des animations estivales ont permis à des jeunes messins de découvrir le golf, avec six d'entre eux rejoignant le club à la rentrée.

Au total, plus de 1000 personnes ont été accueillies et accompagnées dans la découverte du golf et du site.

Situation travaux

- Le délégataire avait pour objectif de lancer les travaux de rénovation énergétique, une première étape a été réalisée avec le changement des huisseries pour 56 000€.
- La reprise de filets longeant la voie Mettis s'est achevées : 7000€
- Campagne de sablage : 20 000€.
- Le club house a été amélioré avec la revégétalisation des abords en partenariat avec un lycée agricole, financée par le golf, et la modernisation de l'accueil pour un espace plus chaleureux : 10 300€

Eléments d'analyse de la qualité du service

Depuis la mise en place des restrictions d'accès à la zone d'entraînement située du côté de KPMG, intervenues au cours de l'année 2022, une diminution significative des incidents a été observée. Le nombre de réclamations enregistrées sur la période s'élève à moins d'une dizaine, chacune ayant fait l'objet d'un traitement immédiat de la part du golf, suivi des démarches habituelles auprès des assurances.

Par ailleurs, une action de sensibilisation a été menée auprès des joueurs afin qu'ils déclarent systématiquement tout incident via leur licence fédérale (FFGolf)

Le groupe Ugolf/Bluegreen a poursuivi sa collaboration avec la société qualitelis, afin d'avoir un suivi régulier du niveau de satisfaction de ses clients.

Ils ont pu mesurer tout au long du second semestre le taux de satisfaction de leurs joueurs et leurs commentaires sur les potentielles améliorations qu'ils peuvent apporter. Les résultats des enquêtes de début de saison étaient très mauvais en raison d'un parcours quasiment impraticable car inondé par les grandes précipitations. Heureusement un très haut niveau de satisfaction a été retrouvé sur la seconde partie de l'année permettant au golf de Metz de recevoir le label émotion décerné par LeClub Golf qui récompense les golfs les mieux notés par les joueurs extérieurs.

Aucune modification déterminante n'est à relever concernant les supports de communication du Golf. Leur activité se maintient à un rythme constant, avec une production annuelle d'environ 1 000 publications sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, la newsletter hebdomadaire continue d'être diffusée auprès de plus de 3 000 destinataires, tandis que l'édition mensuelle réservée à l'académie demeure active afin d'informer les familles des échéances et événements à venir.

Le Garden Golf de Metz continue ses initiatives éco-responsables en plus de celles déjà engagées sur la gestion de l'eau : ruches, habitats naturels, jachères, méthodes de fertilisation durables. Il vise une labellisation en 2026 et cherche des partenariats pour soutenir ces projets en lien avec une structure Naturalis. Celle-ci est un partenaire scientifique agréé par le Muséum national d'Histoire naturelle. Elle intervient pour réaliser un inventaire écologique du golf et élabore des préconisations opérationnelles visant à renforcer et valoriser la biodiversité.

En complément, elle accompagne la mise en œuvre des mesures et en évalue les effets, dans la perspective d'obtenir une labellisation.

Pistes d'amélioration du service

Au niveau des parcours, UGOLF souhaite chaque année progresser dans l'optimisation de l'entretien des terrains et greens.

- 1. Mise en œuvre de campagnes de sablage intensif et d'aération des sols :** Afin de réduire significativement le taux d'humidité des parcours entre les mois de novembre et mars, des opérations ciblées seront menées pour en préserver la praticabilité durant la période hivernale.
- 2. Renouvellement progressif des menuiseries extérieures :** La deuxième phase des travaux de remplacement des huisseries, programmée avant la fin de l'année, concerne la salle du restaurant. Cette intervention vise à optimiser l'isolation thermique du bâtiment et à limiter les pertes de chaleur en saison froide.
- 3. Projet de modernisation des départs de parcours à l'horizon 2026-2027 :** Certains départs, actuellement identifiés comme problématiques en raison de leur localisation, de leur superficie ou de leur fréquentation, feront l'objet d'une transformation en plateformes synthétiques. Cette évolution permettra d'améliorer les conditions de jeu tout en réduisant les besoins en arrosage et en traitements d'entretien.

Fin juin 2025 la fréquentation globale était en hausse de 8% laissant augurer d'une meilleure année à tous les niveaux.



Tableau de bord - Délégations de Service Public

Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation	Code délégation : V_Voirie	Date : 20 août 2025																								
Année : 2024		Politique publique : SASU																								
Service gestionnaire : Direction de la Mobilité et des Transports	Stationnement sur Voirie	Domaine d'activité : Stationnement sur voirie																								
Etablissement																										
Situé à : 13 rue du Coëtlosquet 57 000 METZ																										
Nature du contrat : Affermage																										
Signé le : 01/01/2017																										
Avec effet au : 01/01/2017																										
Échéance : 31/12/2025																										
Durée : 7 ans																										
Nb de Places de Stationnement																										
2022	4 875																									
2023	4 791																									
2024	4 758																									
Exploitant :																										
Raison sociale : SASU Metz Stationnement																										
Forme juridique : SASU																										
Adresse : 13 rue du Coëtlosquet 57000 METZ																										
Capital : 200 000 €																										
Société dédiée : OUI																										
Société Mère : SA INDIGO INFRA Immeuble Ile-de-France 4 place pyramide F-92800 PUTEAUX LA DEFENSE																										
INDICATEURS																										
◆ Activité																										
Eléments Financiers (En euros HT)																										
<table border="1"><thead><tr><th></th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th></tr></thead><tbody><tr><td>Rémunération du délégataire</td><td>1 562 635 €</td><td>968 188 €</td><td>957 731 €</td></tr><tr><td>Résultat Net</td><td>-30 728 €</td><td>-366 335 €</td><td>-130 982 €</td></tr><tr><td>Redevances</td><td>2 610 800 €</td><td>2 610 800 €</td><td>2 606 400 €</td></tr><tr><td>Nombre d'usagers</td><td>2 092 510</td><td>2 110 727</td><td>2 173 693</td></tr><tr><td>% Abonn-Résidents / Nb de places</td><td>73%</td><td>74%</td><td>75%</td></tr></tbody></table>				2022	2023	2024	Rémunération du délégataire	1 562 635 €	968 188 €	957 731 €	Résultat Net	-30 728 €	-366 335 €	-130 982 €	Redevances	2 610 800 €	2 610 800 €	2 606 400 €	Nombre d'usagers	2 092 510	2 110 727	2 173 693	% Abonn-Résidents / Nb de places	73%	74%	75%
	2022	2023	2024																							
Rémunération du délégataire	1 562 635 €	968 188 €	957 731 €																							
Résultat Net	-30 728 €	-366 335 €	-130 982 €																							
Redevances	2 610 800 €	2 610 800 €	2 606 400 €																							
Nombre d'usagers	2 092 510	2 110 727	2 173 693																							
% Abonn-Résidents / Nb de places	73%	74%	75%																							
% Abonn-Résidents / Nb de places																										
<table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>% Abonn-Résidents / Nb de places</th></tr></thead><tbody><tr><td>2022</td><td>73%</td></tr><tr><td>2023</td><td>74%</td></tr><tr><td>2024</td><td>75%</td></tr></tbody></table>			Année	% Abonn-Résidents / Nb de places	2022	73%	2023	74%	2024	75%																
Année	% Abonn-Résidents / Nb de places																									
2022	73%																									
2023	74%																									
2024	75%																									
Nombre d'usagers																										
<table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>Nombre d'usagers</th></tr></thead><tbody><tr><td>2022</td><td>2 092 510</td></tr><tr><td>2023</td><td>2 110 727</td></tr><tr><td>2024</td><td>2 173 693</td></tr></tbody></table>			Année	Nombre d'usagers	2022	2 092 510	2023	2 110 727	2024	2 173 693																
Année	Nombre d'usagers																									
2022	2 092 510																									
2023	2 110 727																									
2024	2 173 693																									
<table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>Rémunération du délégataire</th><th>Résultat Net</th><th>Redevances</th></tr></thead><tbody><tr><td>2022</td><td>1 562 635 €</td><td>-30 728 €</td><td>2 610 800 €</td></tr><tr><td>2023</td><td>968 188 €</td><td>-366 335 €</td><td>2 610 800 €</td></tr><tr><td>2024</td><td>957 731 €</td><td>-130 982 €</td><td>2 606 400 €</td></tr></tbody></table>			Année	Rémunération du délégataire	Résultat Net	Redevances	2022	1 562 635 €	-30 728 €	2 610 800 €	2023	968 188 €	-366 335 €	2 610 800 €	2024	957 731 €	-130 982 €	2 606 400 €								
Année	Rémunération du délégataire	Résultat Net	Redevances																							
2022	1 562 635 €	-30 728 €	2 610 800 €																							
2023	968 188 €	-366 335 €	2 610 800 €																							
2024	957 731 €	-130 982 €	2 606 400 €																							
Recettes totales annuelles par place																										
<table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>Recettes totales annuelles par place</th></tr></thead><tbody><tr><td>2022</td><td>768</td></tr><tr><td>2023</td><td>795</td></tr><tr><td>2024</td><td>791</td></tr></tbody></table>			Année	Recettes totales annuelles par place	2022	768	2023	795	2024	791																
Année	Recettes totales annuelles par place																									
2022	768																									
2023	795																									
2024	791																									

1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

<i>Compte de résultat de la délégation</i>					
Délégation :	Année		2024		
Stationnement sur Voirie	Stationnement sur voirie				
	2023	2024	Ecart en €	Ecart en %	
			2024 - 2023		
Produits d'exploitation					
Recettes Activité	968 188	957 731	- 10 457	-1%	
Autres Produits et reprises	193 936	44 006	- 149 930	-77%	
Total Produits d'exploitation	1 162 124	1 001 737	- 160 387	-14%	
Charges d'exploitation					
Achats, Serv Ext et autres	244 859	251 704	6 845	3%	
Sous traitance	379 537	401 381	21 844	6%	
Charges de personnel	365 469	226 851	- 138 618	-38%	
Redevances Collectivité	5 000	600	- 4 400	-88%	
Frais de siège	115 138	99 040	- 16 098	-14%	
Impôts et taxes	3 418	3 207	- 211	-6%	
Dotations aux amortissements	173 182	144 240	- 28 942	-17%	
Dotations aux provisions	-	-	-	-	
Autres charges	-	-	-	-	
Total Charges d'exploitation	1 286 603	1 127 023	- 159 580	-12%	
Résultat d'exploitation	- 124 479	- 125 286	- 807	1%	
Excédent Brut d'Exploitation	48 703	- 25 052	- 73 755	-151%	
Résultat financier	- 147 409	- 5 696	141 713	-96%	
Résultat exceptionnel	- 366 335	-	366 335	-100%	
Impôts bénéfice	-	-	-	-	
Résultat net	- 366 335	- 130 982	235 353	-64%	

Compte d'exploitation en € H.T.

2. ANALYSE FINANCIERE

Évolution de l'activité et de l'exploitation

En 2024, les recettes d'activité du stationnement sur voirie enregistrent une légère diminution de -1%, représentant une perte de -10k€ par rapport à l'année précédente. La rémunération finale du délégataire dépend notamment des recettes totales d'activité. Les modalités de calcul de la rémunération du délégataire sont les suivantes : le délégataire, par convention de mandat établie avec la Ville de Metz, collecte les recettes totales du stationnement sur voirie (3 764k€ TTC en 2024), qu'il verse à la Trésorerie Municipale. Sur ce montant total de recettes, la Ville perçoit une part fixe de redevance de **2 606k€** en 2024 (montant modifié par avenant n°2 et confirmé dans l'avenant n°5 en juin 2024), ainsi qu'une part variable selon le montant total des recettes collectées. Le seuil de déclenchement de la part variable n'a jamais été atteint. Une fois ces deux parts soustraites des recettes totales collectées, le délégataire obtient sa rémunération (nommée ici "recettes activité"). Cette rémunération du délégataire est entendue hors taxes (TVA à 20%), le délégataire reversant la TVA à l'administration fiscale.

Cette diminution des recettes d'activité s'accompagne d'une baisse significative de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de -151%, atteignant -25k€ en 2024 contre +49k€ en 2023. Une baisse de l'excédent brut d'exploitation signifie que l'entreprise génère moins de ressources de son activité courante, en raison d'une baisse de son chiffre d'affaires en l'occurrence.

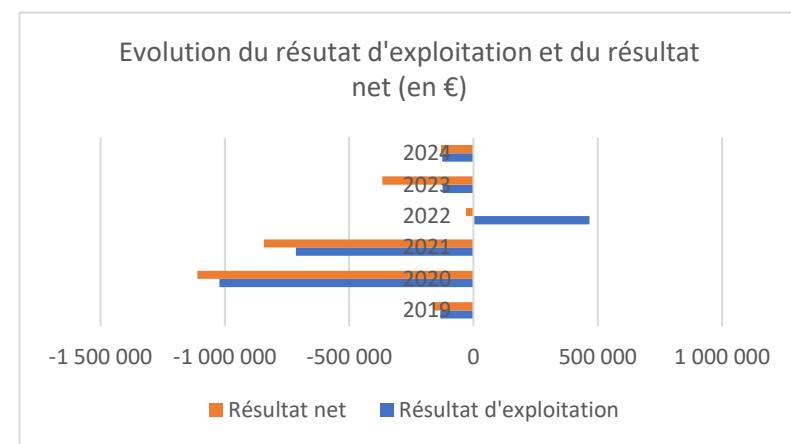
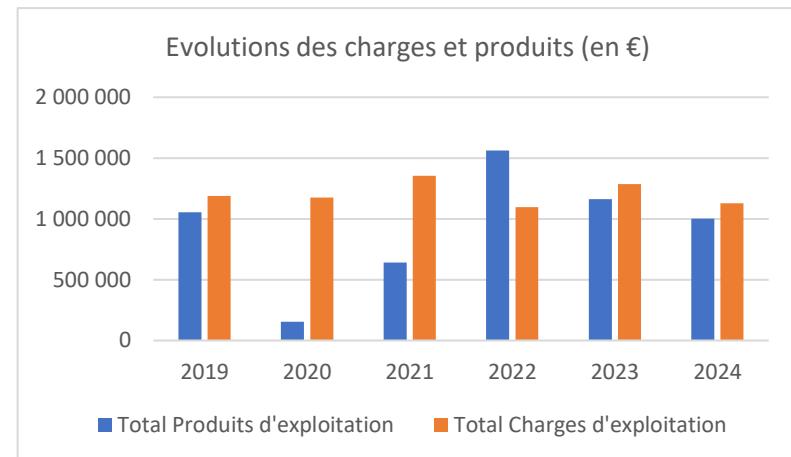
En parallèle, les charges d'exploitation baissent de -12% (-160k€), reflétant une tendance générale à la baisse sur l'ensemble des postes, avec des baisses notables sur les fluides (-55%), les charges de personnel (-38%), l'entretien et maintenance (-20%), les dotations aux amortissements (-17%), les frais de siège (-14%).

Résultat net

Le résultat d'exploitation atteint -125k€ en 2024, en légère augmentation par rapport à 2023 (-124k€). De plus, cette performance est partiellement accentuée par un résultat financier déficitaire de -6k€, qui impacte le résultat net, lequel s'établit à -131 k€. Bien que le résultat financier affiche une amélioration significative par rapport à l'année précédente.

Redevance versée

La ligne "redevances collectivité" ne comprend que la redevance pour frais de contrôle (600€). La redevance fixe (2 606k€) n'apparaît pas dans les comptes annuels du délégataire car elle est déduite directement des recettes totales du stationnement collectées par la Trésorerie Municipale. Une fois la redevance fixe versée à la collectivité, le niveau de recettes de ce contrat est inférieur aux charges d'exploitation du stationnement payant sur voirie, ce qui entraîne un **résultat déficitaire de -131k€** en 2024 contre -366k€ en 2023.



3. ECARTS ENTRE LE BUDGET DE DEPART ET LES REALISATIONS

À fin 2024, le résultat net cumulé d'exploitation s'élève à -2.7M€, très en deçà des +2M€ budgétés, soit un écart de -4.6M€. Ce décalage s'explique quasi exclusivement par une sous-réalisation des recettes d'activité, à hauteur de -5.6M€, les recettes réelles s'établissant à 5.9M€, contre +11.5M€ prévues.

Du côté des charges, un écart moins important est présent, ce qui signifie une sous-consommation de 8%, soit -746k€ par rapport au prévisionnel. Cette dynamique montre la capacité du gestionnaire à adapter son niveau de dépenses à une conjoncture moins favorable en matière de recettes.

Les variations entre ces réalisations et ces prévisions, qui ont servi de base à l'élaboration du contrat, se résument comme suit (en € H.T.) :

◆ Période de	2017	à fin 2024		
En Euros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart Réal-Prév	Ecart en %
Recettes Activité	5 858 537	11 497 912	-5 639 375	-96%
Autres Produits et reprises	248 919	0	248 919	100%
Σ Produits	6 107 456	11 497 912	-5 390 455	-88%
Achats, Serv Ext et autres	1 805 357	1 537 851	267 506	15%
Charges de personnel	3 836 688	3 232 689	603 999	16%
Redevances Collectivité	30 600	0	30 600	100%
Frais de siège	540 975	526 703	14 272	3%
Dotations aux amortissements	1 165 855	1 584 513	-418 658	-36%
Dotations aux provisions	34 273		34 273	100%
Autres charges	185 055	2 526 082	-2 341 027	-1265%
Σ Charges	8 801 325	9 547 666	-746 341	-8%
Résultat d'exploitation	-2 693 869	1 950 246	-4 644 114	172%
Résultat financier	180 121	-205 922	386 043	214%
Résultat exceptionnel	-569 913	0	-569 913	100%
Résultat Net avant IS	-3 083 661	1 744 324	-4 827 984	157%

Compte de résultat en € H.T

4. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2024

Au 31 décembre 2024, le nombre total d'emplacements exploités dans le cadre du présent contrat est de 4758 places, réparties en 5 zones tarifaires. Ce nombre est en légère baisse par rapport à 2023 suite à la suppression d'emplacements payants essentiellement en zone B :

- Zone A: 426 places (1h shopping)
- Zone B : 1728 places (centre-ville)
- Zone C : 1257 places (petite couronne)
- Zone F : 1125 places (grande couronne)
- Zone G : 222 places (Piscine Lothaire)

Le stationnement sur voirie est payant du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, gratuit les dimanches et les jours fériés.

Exception des tarifs A, dont les horaires de stationnement payant sont de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et tarifs G, payant en continu de 9h00 à 19h00. Tous sont gratuits les dimanches et les jours fériés.

Depuis l'avenant N°3, les tarifs n'ont pas évolué et correspondent aux grilles suivantes :

1h Shopping		Centre Ville		Petite couronne	
Temps	€	Temps	€	Temps	€
1h00	Gratuit	18mn	0,50 €	32min	0,50 €
1h05	0,50 €	1h00	1,80 €	1h00	1,00 €
1h30	3,00 €	2h00	4,00 €	3h00	3,00 €
2h00	7,00 €	2h30	7,00 €	5h00	8,10 €
2h31	30,00 €	3h01	30,00 €	8h01	30,00 €

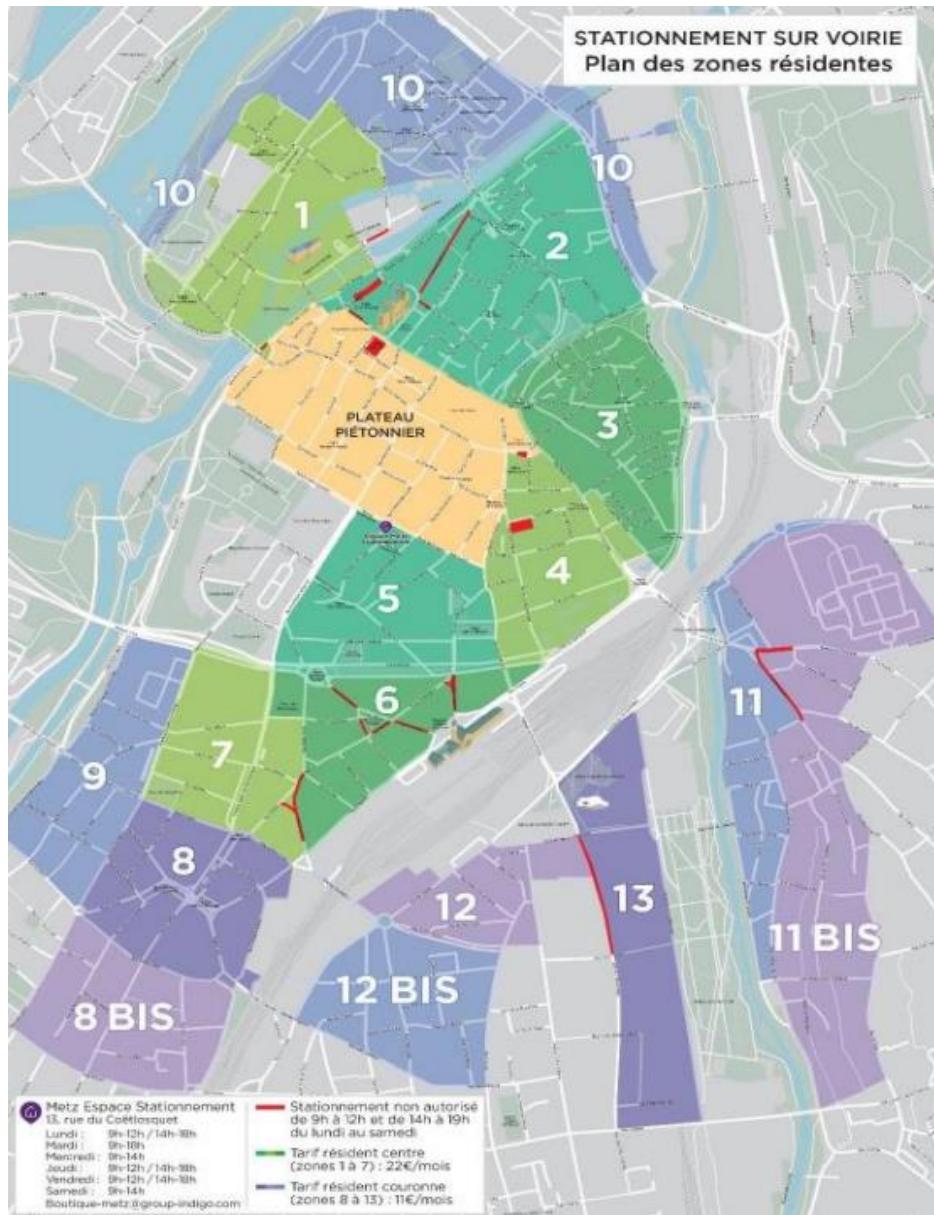
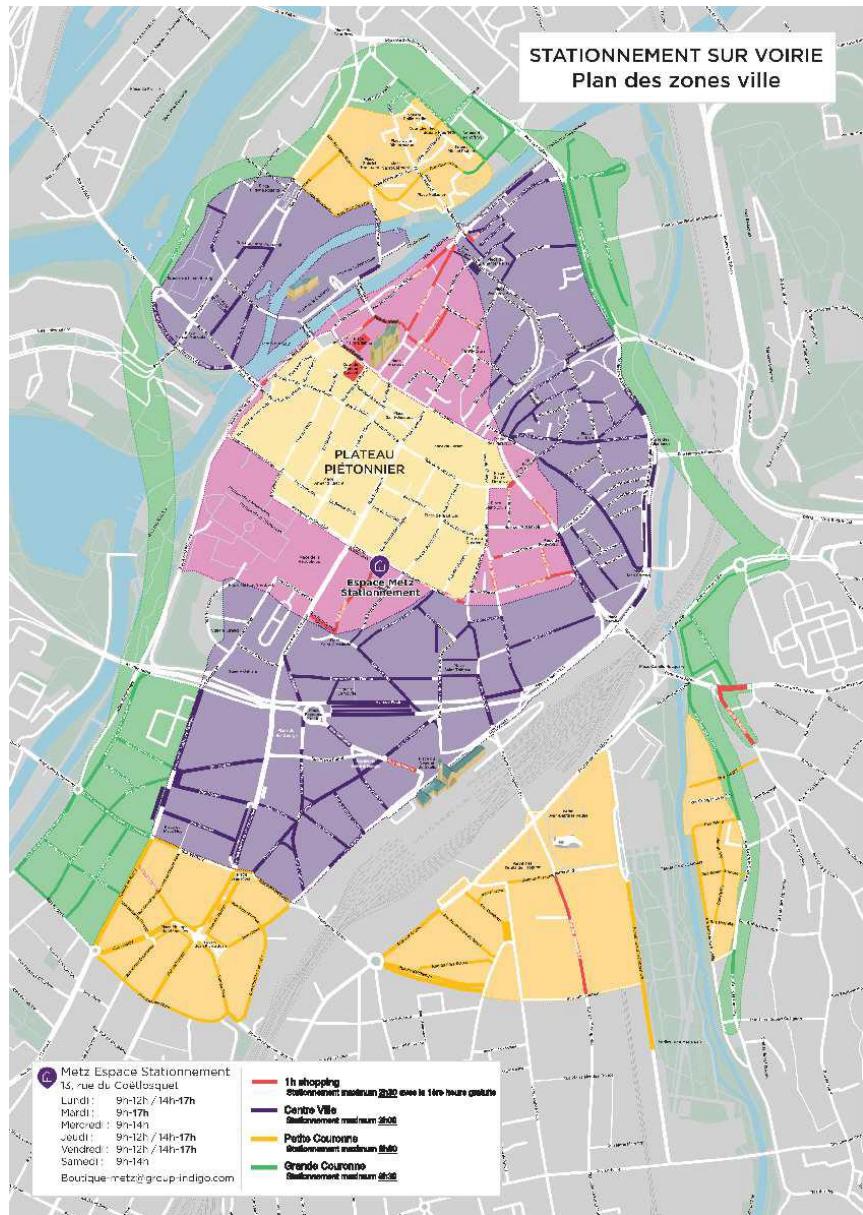
Grande Couronne		Piscine Lothaire	
Temps	€	Temps	€
32min	0,50 €	2h00	Gratuit
1h00	1,00 €	2h01	1,80 €
4h00	2,00 €	2h30	3,60 €
8h00	4,00 €	3h00	5,40 €
8h31	30,00 €	3h31	30,00 €

- Tarif "stationnement résidentiel" en zones résidents 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 :

Tarifs résidents	
	1 ^{er} abonnement
Tarif journalier	2€
Abonnement mensuel	22€
Abonnement trimestriel	65€
Abonnement annuel	204€

- Tarif "stationnement résidentiel" en zones résidents 8, 9, 10, 11, 12 et 13

Tarifs résidents		
	1 ^{er} abonnement	2 ^{ème} abonnement
Tarif journalier	2€	2€
Abonnement mensuel	11€	33€
Abonnement trimestriel	32,50€	97,50€
Abonnement annuel	102€	306€



Fréquentation

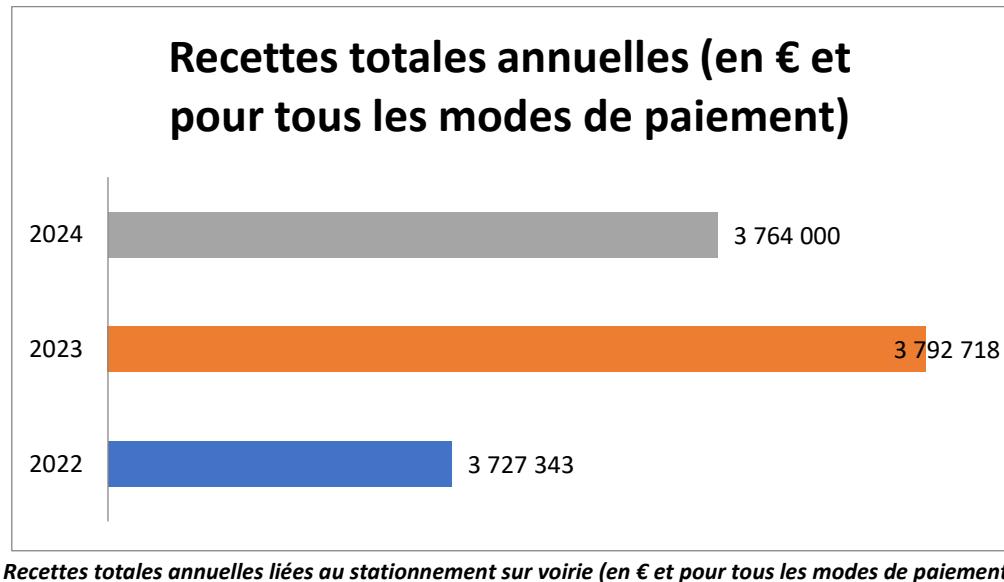
et

recettes

horaires

Pour l'année 2024, on peut noter une évolution des recettes avec une hausse de + 23 K€ par rapport à 2023, avec un ratio/jour qui évolue à 12,5 K€ en moyenne.

En 2024 les recettes liées aux collectes mensuelles des horodateurs, paiements dématérialisés, abonnements résidents et recette BRVE est d'un montant de 3 764K€.



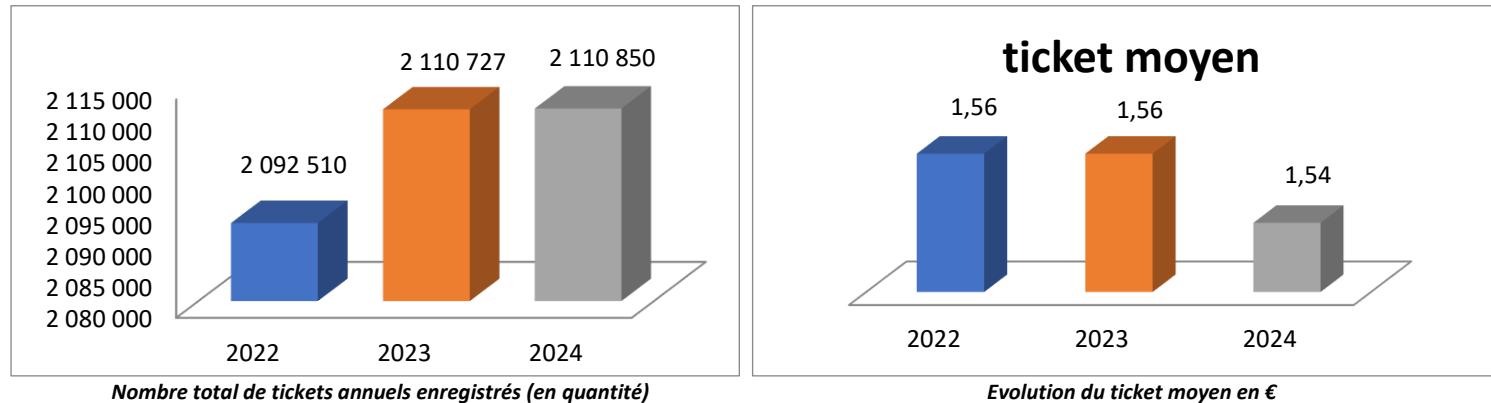
Il est à noter que les paiements dématérialisés sont en légères augmentations pour 2024 puisque qu'ils atteignent 70% (NFC compris mais hors paiements résidents).

Voici la répartition des paiements dématérialisés :

- 35% par NFC
- 26% via Easypark
- 7% via INDIGO NEO
- 2% via PAYBYPHONE
- 0,3% via les horodateurs virtuels
- 0,1% via Bonjour Metz MOBIWOOM

On peut donc remarquer que EASY PARK se maintient malgré le passage en payant pour sa version premium et que INDIGO NEO et PAYBYPHONE continue de progresser doucement. En revanche, Bonjour Metz affiche toujours des résultats très faibles.

Comme l'an dernier, on peut remarquer une très légère augmentation du nombre de tickets sur l'année 2024 avec +0,9%. Cela démontre qu'un palier est atteint, comparable à celui des années pleines sans contrainte sanitaire.



On note une légère baisse du ticket moyen en liaison avec le contexte inflation qui favorise une baisse des transactions des temps de stationnements.

Fréquentation et recettes abonnés

La recette abonnements est en baisse de 5,3%. Il est recensé en moyenne par mois 36 abonnés de plus entre 2023 et 2024. Globalement, il y a toujours une suroccupation des places de stationnement par les résidents, ce qui freine la rotation et la disponibilité pour les visiteurs et clients des commerces du centre-ville.

Mois	Recettes TTC Résidents		2022		2023		2024		2024		Evolution CEP %	
	2021	nbre d'abonnés	2022	2023	nbre jours ouvrables	nbre d'abonnés	nbre de places	2024	nbre d'abonnés	Evolution n-1 %	Recettes CEP	Ecart €
Janvier	37 804,00 €	3163	41 424,00 €	39 088,00 €	25	3745	4 791	37 101,58 €	3678	-5,1%	24 787 €	12 315
Février	33 904,50 €	3206	38 855,00 €	50 290,00 €	24	3545	4 791	38 383,14 €	3608	-23,7%	24 787 €	13 598
Mars	16 723,00 €	3042	37 814,00 €	36 777,00 €	27	3381	4 791	38 455,40 €	3576	4,6%	24 787 €	13 669
Avril	6 302,50 €	2478	34 411,50 €	39 446,00 €	24	3459	4 791	37 734,45 €	3559	-4,3%	24 787 €	12 948
Mai	29 460,50 €	2494	40 616,00 €	40 245,00 €	25	3590	4 791	36 568,68 €	3597	-9,1%	24 787 €	11 782
Juin	24 872,50 €	3098	35 814,50 €	53 406,00 €	25	3462	4 791	39 524,00 €	3428	-10,0%	24 787 €	14 737
Juillet	36 793,50 €	3191	35 160,00 €	39 066,00 €	25	3509	4 791	43 872,47 €	3680	12,3%	24 787 €	19 086
Août	38 205,50 €	3327	41 489,00 €	54 708,00 €	26	3482	4 791	50 847,35 €	3541	-7,1%	24 787 €	26 061
Septembre	44 336,00 €	3417	44 206,50 €	45 106,00 €	26	3519	4 791	50 703,12 €	3409	12,4%	24 787 €	25 916
Octobre	39 050,50 €	3457	39 830,00 €	55 210,00 €	26	3615	4 791	49 408,40 €	3590	-10,5%	24 787 €	24 622
Novembre	35 576,00 €	3540	39 611,50 €	45 940,00 €	24	3586	4 791	46 372,49 €	3650	0,9%	24 787 €	21 586
Décembre	22 418,00 €	3 194	35 920,50 €	50 960,00 €	26	3 603	4 791	52 459,89 €	3 609	2,9%	24 787 €	27 673
Sous total	71 708,50 €	37 607	465 154,50 €	550 442,00 €	49	42 496		75 484,72 €	42 925	-8,29%	49 573 €	223 991
Total Annuel	365 447,50 €		465 154,50 €	550 442,00 €	303			521 430,77 €		-5,27%	297 440 €	223 991
												43,0%

5. STATISTIQUES DES FORFAIT POST STATIONNEMENT

Suite à la loi MAPTAM de 2014 et la réforme du stationnement payant sur voirie intervenue le 1er janvier 2018, certaines infractions liées au stationnement payant ont été dé penalisées: l'absence et l'insuffisance de paiement du stationnement ne constituent plus des infractions pénales. L'amende pénale (PV) a disparu au profit d'une redevance d'occupation du domaine public, appelée Forfait de Post-Stationnement (FPS). La gestion du stationnement payant relève intégralement des collectivités territoriales qui ont désormais compétence pour déterminer le montant des FPS.

Concernant les Forfaits-Post Stationnement, le montant des recettes 2024 s'élève à plus de 1 313 023.57€. Celles-ci se répartissent de la manière suivante : 41.6% depuis Metz Stationnement et 58.4% depuis l'ANTAI lors de majoration de FPS. Le produit de ces recettes est reversé en majeur partie à la Métropole au travers d'une convention de versement. En vertu de l'article L.2333-87 du CGCT et du décret n°2015-557 du 20 mai 2015, dans les Métropoles, la commune ayant institué la redevance de stationnement reverse l'intégralité des recettes forfaitaires post-stationnement à son EPCI, déduction faite des coûts liés à la mise en œuvre du forfait post-stationnement.

Metz Stationnement qui s'occupe du contrôle et de l'apposition des FPS a réalisé les opérations suivantes durant l'année 2024 :

	En 2020	En 2021	En 2022	En 2023	En 2024
Nombre de contrôles	868 059	841 552	862 617	646 231	727 118
Nombre de Forfait Post-Stationnement (FPS)	74 499	76 415	75 917	71 496	80 536
Taux de FPS / Nombre de contrôles	8,6%	9,1 %	8,8%	15,4%	11.1%
Nombre de Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO)	3 178	3 297	3 101	2 857	2 878
Taux de RAPO / FPS	4,3 %	4,3%	4,1%	4%	3,6%
Nombre de dossiers en Commission du Contentieux du Stationnement Payant (CCSP)	109	147	287	132	179
Taux de CCSP / FPS	> 0.01%	> 0.01%	> 0.01%	> 0.01%	> 0.01%

La pression de contrôle a augmenté de 12% par une optimisation des ressources humaines et un meilleur suivi du taux de paiement par rue, cette organisation permet de réguler la pression de contrôle, le taux de respect est identique à 2023 et le taux de FPS de 11%.

Le taux de FPS annulé, toutes raisons confondues est de 1,07%.

Le nombre de RAPO en 2024 est quasi identique par rapport à 2023. 19% des RAPOS ont été émis par des usagers résidents à METZ. 38% des RAPOS ont été accepté dont 57% en liaison avec la doctrine de la ville, enfin 15% des RAPOS sont liés à des erreurs de saisies usagers et 8% des PMR

6. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

La maison du stationnement est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, les mercredis et samedis de 9h00 à 14h00.



L'équipe de la boutique est composée de 2 agents d'exploitation ainsi qu'une référente administrative qui centralisent les demandes clients de l'ensemble domaine du stationnement payant quel que soit le canal (accueil, téléphone, web, numéro client...) ce qui garantit un suivi qualitatif des demandes, de leur enregistrement jusqu'à la solution apportée à l'usager.

Les agents assurent un service de paiement des FPS en phase de minoration, ainsi que la souscription d'abonnements ou le renouvellement pour les abonnés.

En 2024, les agents de la boutique se sont attachés à rappeler 92% des clients dans un délai de moins de 48 heures. 85% des usagers se déclarent satisfaits du service.

Les clients peuvent contacter INDIGO suivant les manières suivantes :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web fr.parkindigo.com ou depuis l'application mobile

7. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024

- Mise en service de 2 nouveaux abris à vélos
 - 03/2024 Maud'Huy
 - 06/2024 Place du Roi Gerorges
- 06/2024 : signature de l'avenant V de prolongation de la DSP jusqu'à fin 2025
- 09/2024 : Squat et vandalisme de l'abri vélos ARENES
- 09/2024 : Inauguration et mise en service de l'abri vélos Place Maud'Huy

- 12/2024 : Cession des abris vélos aux TAMM



En 2024, il a été totalisé 981 interventions liées à des actes de vandalisme, soit une augmentation de près de 14% par rapport à l'année passée.

Dans le détail, cette diminution concerne les dégradations sur les goulettes de retour monnaie où des individus mal intentionnés obstruent la fente de rendu monnaie afin de récupérer les pièces en cas d'annulation de transactions, ou de pièces non reconnues.

Les différentes interpellations effectuées par les services de police et les interventions récurrentes des techniciens ont permis de réduire ces actes malveillants. Toutefois, ce chiffre reste encore en augmentation : 45% des interventions des techniciens en 2024 sont liées au vandalisme.

En parallèle, il est constaté une forte hausse des petites dégradations sur les horodateurs (stickers tarifs déchirés, tags, panonceaux horodateurs virtuels arrachés).

Une plainte est systématiquement déposée auprès du commissariat de police. Les équipes restent pleinement mobilisées sur ce sujet, en liaison avec les services de police.